

Atelier : Aménagement et politique linguistiques dans les pays arabophones

Alternance codique dans le discours des locuteurs slaouis de souche

Mahomed El Himer

Introduction

Le mélange de codes (désormais MC) est la combinaison, dans le même discours, de plusieurs unités linguistiques appartenant à deux langues différentes au moins. Ce phénomène résulte du contact de langues différentes. Il est la conséquence logique et directe du bilinguisme.

Dans ce travail, je n'envisage pas valider les différentes approches de l'alternance codique (Pujol, 1991) ni m'étendre sur les différentes définitions qu'on lui réserve ou sur son rapport avec d'autres phénomènes tels que l'emprunt, l'interférence, etc. (Saib, 1990, et Zaidane, 1980, entre autres) mais je m'intéresserai notamment à l'aspect sociolinguistique des locuteurs qui y recourent et qui constituent mon échantillon de travail, en l'occurrence les slaouis de souche (désormais SS).

Pour y parvenir, j'examinerai la motivation, l'attitude et la représentation de ces locuteurs vis-à-vis du français, ainsi que l'impact du mélange de codes sur les langues utilisées.

Pour mener ce travail, j'essaierai de répondre aux questions suivantes :

- quelles sont les raisons motivantes du recours à l'usage du français dans le discours tenu en arabe marocain par les SS?
- quelles attitude et représentation ont ces locuteurs à l'égard du français?
- quel impact a l'opération du MC sur les langues utilisées?

Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais donner d'abord un aperçu sur la situation linguistique au Maroc.

Situation linguistique au Maroc

La société marocaine se caractérise par l'attachement à une culture qui reflète son histoire traditionnelle et l'ouverture sur les civilisations occidentales notamment. Cette double caractéristique est marquée par une coexistence de codes linguistiques apparentés et différents.

Arabe classique

Le Maroc (pays arabo-musulman) a pour langue officielle l'arabe classique (désormais AC) qui est la langue du Coran¹. AC est donc lié aux besoins liturgiques et à l'enseignement reli-

1. L'adjectif « classique » est utilisé ici conformément à l'appellation que lui donnent les non spécialistes qui ne distinguent que l'arabe classique et l'arabe dialectal. En fait, l'arabe utilisé au Maroc dans les situations formelles est qualifié d'arabe standard ou médian (Youssi, 1983).

gieux (Boukous, 1995). Les principales caractéristiques de cette langue peuvent être résumées ainsi :

- l'AC constitue un patrimoine arabo-musulman. Il assure l'intercompréhension entre les locuteurs du monde arabe notamment.
- Il est appris à l'école mais il n'est pas utilisé dans la communication quotidienne des arabophones.
- Il est doté d'un marquage casuel dont dépend la distinction des fonctions syntaxiques.

1.2. Arabe standard.

L'arabe standard que certains appellent arabe classique moderne (Salas, s.d.) ou arabe médian (Youssi, 1983) est une forme récente de l'arabe dont le lexique est constitué de manière générale de l'AC et de l'arabe marocain (AM). C'est une forme qui se caractérise par la négligence de la déclinaison. Il est de plus en plus utilisé dans les situations formelles et à travers les moyens audiovisuels.

Arabe marocain

L'AM est la langue maternelle des marocains arabophones. C'est la forme de communication quotidienne utilisée aussi bien par les arabophones que par les berbérophones bilingues². C'est une langue à dominance orale non standardisée qui jouit de fonction véhiculaire. L'absence de documents écrits anciens ne permet pas aux chercheurs intéressés de reconstituer son histoire évolutive comme le fait remarquer Okab (1989). Toutefois, son aspect oral n'a pas empêché certains auteurs de l'utiliser récemment dans leurs productions littéraires (poésie, théâtre, etc.).

Amazighe

C'est la langue maternelle des amazighophones. Il véhicule l'identité culturelle traditionnelle amazighe et fonctionne toujours comme « support d'une tradition culturelle toujours vivante... » comme le précise Akouaou (1997 : 84). L'amazighe comprend trois variétés linguistiques³ :

- le tarifit au nord-est du Maroc,
- le tamazight qui s'étend sur la partie du Maroc central,
- le tachelhit au sud marocain.

Toutefois, les amazighophones se trouvent dans toutes les régions du Maroc ce qui laisse Asseraji (1997 : 92) dire que les liens de sang entre amazighophones et arabophones, ne permettent pas « de déterminer à 100 % la berbérarité ou l'arabité d'un individu ». Caubet (à paraître) pense que malgré l'apparenté des trois variétés de l'amazighe « l'intercompréhension est très difficile » entre les locuteurs amazighophones.

Français

Le français est enseigné dès la troisième année de l'enseignement fondamental dans les écoles publiques et à partir de la première année dans le privé. Il est même introduit dans certains établissements dès le préscolaire. Cette présence est renforcée à l'université avec notamment un département de français dans les facultés des lettres. Malgré l'arabisation des matières scientifiques au secondaire, le français s'impose comme langue du marché de l'emploi. Il est le véhicule des secteurs économiques et l'instrument de la promotion sociale.

2. Selon Boukous (1995 : 91), le nombre de berbérophones monolingues varie entre 20 et 30 %. Youssi (*ibid.* : 76) l'estime à 10 %.

3. Dans la littérature occidentale, on utilise le terme berbère. Boukous (1995 : 17-18) explique les raisons du choix du mot amazighe et précise que l'histoire écrite de cette langue remonte à au moins 5000 ans. Il importe de préciser que récemment l'amazighe connaît un usage écrit important, notamment dans le domaine de la presse.

Au Maroc, le français est considéré comme étant la première langue étrangère. Boukous (1995 : 35) souligne que « le français est (...) plus employé que l'arabe standard dans l'interaction orale dans les institutions requérant la communication dans un cadre formel ». Sa présence est fortement marquée dans le domaine des médias : journaux, revues, radio, télévision, etc.

Anglais

L'anglais n'est introduit dans l'enseignement public qu'à partir de la première année secondaire. Cependant, beaucoup de parents adoptent une pratique de renforcement de l'acquisition de cette langue en inscrivant leurs enfants dans des instituts privés. Cela montre l'intérêt qu'on commence à accorder à cette langue. Il est considéré comme étant la deuxième langue étrangère d'après l'étude effectuée par El gherbi (1993). Son statut universel à l'échelon mondial fait que cette langue entre dans une situation conflictuelle symbolique avec le français au Maroc.

Espagnol

L'espagnol est fortement présent, au niveau de la communication orale, dans les régions qui étaient sous domination espagnole, notamment au nord et au sud du Maroc.

Sur le plan institutionnel, « son statut (...) est celui de seconde ou même troisième langue étrangère » selon Boukous (1995 : 31). En effet, l'espagnol occupe la troisième position sur l'échelle des valeurs linguistiques suivant le classement des langues que donne EL gherbi (*ibid.*).

Situation historique et linguistique à Salé

La ville de Salé a connu depuis son existence un contact de population venue soit de régions différentes du Maroc soit du sud de l'Espagne. Ce brassage a contribué à l'évolution du parler citadin slaoui.

Situation historique

Salé est une ville impériale qui a 10 siècles d'existence. Le premier développement de cette ville remonte à la construction de la grande mosquée en 1006 et qui existe jusqu'à nos jours. Depuis, la médina va connaître une extension modérée à l'intérieur des murailles construites par des sultans marocains.

Au ^{xv}e et début du ^{xvii}e siècles, plusieurs familles, venues d'Espagne vont s'installer à Salé. Cependant, après l'indépendance, cette ville va connaître l'extension la plus forte de son histoire et qui touche la quasi-totalité des zones maraîchères qui se trouvaient aux alentours de la médina. Cette extension est le résultat d'un exode rural motivé par la recherche de meilleures conditions de vie en ville.

La présence de la ville de Salé au voisinage de la capitale administrative, Rabat (les deux villes ne sont séparées que par le fleuve Bouregreg) fait d'elle un endroit privilégié pour tous ceux qui cherchent un logement économique. La conséquence de ce mouvement est que Salé regroupe une population de toutes les régions du Maroc.

Situation linguistique

Le brassage d'individus de tous les coins du Maroc, à Salé, donne une population qui présente les caractéristiques de la culture urbaine et les aspects de la vie rurale.

Les caractéristiques urbaines sont représentées par le parler citadin slaoui (PCS) qui fait partie du groupe citadin au Maroc⁴. Lequel groupe constitue au sein de l'arabe marocain la norme sociolinguistique (Boukous, 1995). De ce fait, le PCS qui assure une fonction historique et culturelle pour ses détenteurs devient le modèle recherché pour les habitants récemment installés à Salé. D'où l'adoption du PCS par les jeunes néo-slaouis notamment qui cherchent à s'intégrer le plus rapidement possible à la culture citadine. Cette adoption sous-tend une évolution du PCS qui donne lieu à l'émergence d'un néo-parler citadin stigmatisant certaines marques des deux parlers (El himer, 1997 et 1998). Ce fait s'inscrit, de manière naturelle, dans le brassage des langues qui se développent parallèlement à ce que Calvet (1994 : 61) appelle : « l'urbanisation [qui] génère l'émergence de langues d'intégration à la ville ».

Hypothèse de travail

Les slaouis de souche (familles dont l'existence à Salé remonte à des siècles) deviennent une minorité dans leur ville qui a connu ces dernières années une forte extension. Leur parler citadin imité jadis en tant que référence urbaine se trouve partiellement déformé et sensiblement dominé par un nouveau parler récemment constitué qui se caractérise par des colorations régionales diverses. Cette situation fait perdre aux locuteurs slaouis de souche leur distinction symbolique assurée d'habitude par leur parler citadin. De ce fait, ils recourent au mélange arabe marocain, français pour récupérer leur pouvoir symbolique. D'où leur attitude positive à l'égard de la langue française.

Les locuteurs parmi les slaouis de souche, ayant la langue française comme langue de spécialité et/ou appartenant aux catégories sociales « favorisées » sont plus motivés à recourir au mélange AM, français que leurs homologues dont la langue d'enseignement est l'arabe classique (AC) et/ou appartenant aux catégories sociales « défavorisées ».

Informateurs et instruments du travail

Ce travail consiste, en premier lieu, à rendre compte de l'utilisation du MC à travers les générations. Ainsi, la population enquêtée qui compte 38 personnes des SS et 19 des SRI est répartie comme suit :

15 informateurs de la jeune génération (5 filles et 10 garçons), 12 de la génération moyenne (4 du sexe féminin et 8 du sexe masculin) et 11 personnes de la troisième génération (4 femmes et 7 hommes) pour les SS. Quant aux SRI qui ne sont choisis que pour quelques comparaisons, l'enquête porte sur 11 personnes de la génération moyenne.

Les instruments du travail utilisés sont le questionnaire et l'entretien direct. Les questions posées portent sur l'attitude et la représentation des locuteurs. L'entretien direct me permet de relever les phrases données en illustration et de comparer les réponses fournies par les enquêtés.

Motivations du recours au mélange de codes⁵

Les raisons motivantes du recours à ce phénomène linguistique pourraient être scindées en deux sous-catégories : celles qui s'imposent par nécessité et celles qui sont liées à l'attitude du locuteur vis-à-vis du français.

4. L'arabe marocain englobe suivant Boukous (*op. cit.* : 94) quatre parlers : le parler citadin des villes impériales comme Fès, Rabat et Salé, le parler montagnard (parler jabli) au nord du Maroc, le parler bédouin à caractéristiques rurales et le parler hassane du Sahara (au Sud).

5. Les données n'ont pas toujours pu être récupérées sur la disquette fournie à la coordination du Réseau.

En ce qui concerne la première sous-classe, je distingue deux cas essentiels : le premier est expliqué par la carence que présente l'AM dans certains domaines notamment le domaine technique et scientifique.

Pour y remédier, le locuteur est « contraint » de recourir à l'emploi de termes français qu'il connaît parfaitement dans ce domaine de par leur acquisition à l'école et leur utilisation, par la suite, durant sa formation (stage, travail, etc.)⁶.

Ex :kənt fi la farmasi(j'étais dans la pharmacie)

xda æ kiosk(il a bénéficié d'un kiosque)

Le deuxième cas concerne certains termes qui existent en AM, mais dont l'emploi ne fournit pas, de manière adéquate, le sens voulu. Le recours au terme français nuance mieux les choses.

Ex :ʒ it mən l'kāpiŋ(je suis venu du camping)

Le mot (muxajjɔm) existe en AM mais son emploi renvoie surtout aux colonies de vacances et non au camping.

Ajoutons à ce deuxième cas un autre phénomène qui s'explique par la défaillance de la mémoire. En effet, souvent le terme existe en AM mais à certains niveaux du discours, il y a un blocage et c'est le terme français qui se manifeste.

Il importe de préciser que ces faits constituent un phénomène général intrinsèque plus à la langue (AM) qu'au locuteur. De ce fait, on pourrait rétorquer que, dans ce cas, le mélange de codes AM, français ne se limite pas au seul discours des slaouis de souche, mais à tous les locuteurs sans distinction.

Je précise que le choix de codes à mélanger est tributaire aussi de l'attitude du locuteur envers la langue à choisir. En effet, pour les locuteurs non slaouis de souche, les cas qui nous concernent sont comblés, généralement, par le recours à l'arabe standard sans que le mélange AM, français ne soit totalement exclu.

Ex :ʒ it mən asSajdalija(je suis venu de la pharmacie)

ndiru daftar attahammulat(on établit un cahier de charge)

où les mots (Sajdalija) et (daftar attahammulat) sont de l'arabe standard ⁷.

Ce phénomène s'inscrit dans le cadre du mélange de codes au niveau de langues apparentées (AM-AS).

La deuxième sous-classe se caractérise elle aussi par deux cas :

Le premier concerne une forme de prestige et de distinction symbolique que cherchent les locuteurs slaouis de souche en recourant à l'AM, français. L'attachement à la langue française vient du fait que ces locuteurs se reconnaissent dans certaines valeurs citadines que véhicule la langue française et qui manquent aux nouveaux habitants de Salé venus, dans la plupart des cas, du monde rural.

Dans le deuxième cas, le locuteur slaoui de souche cherche, à travers l'utilisation du mélange AM, français, à influencer son interlocuteur dans le but de faire valoir son opinion. Il joue le rôle du moderniste, de l'instruit et du connaisseur. Ce sentiment découle du statut favorable que les SS accordent à la langue française comme il ressort des résultats de l'enquête.

Les SS sont favorables, de manière générale, à l'emploi du français dans leur discours tenu en AM. Ils l'utilisent fréquemment et dans toutes les situations de discussion. Pour eux, la langue française est une langue de civilisation et de valeurs morales et professionnelles. Leurs homologues slaouis récemment installés (dorénavant SRI) adoptent une attitude plutôt défavorable à cette langue⁸.

C'est ainsi que 62 % des SS de la génération moyenne contre 35 % des SRI adoptent une attitude en faveur de la langue française.

6. La transcription phonétique adoptée est généralement celle de l'API sauf pour quelques phonèmes choisis pour la commodité du travail.

7. En arabe, le défini est rendu par (al). Le mot assajdalija est issu de alsajdalija. Le (l) est assimilé par le (s) ce qui donne : assajdalija. Il en est de même pour alahammulat qui devient : attahammulat.

8. J'entends par SRI tous ceux qui ne peuvent être considérés comme des slaouis de souche. Ces derniers constituent le groupe qui appartient aux familles dont l'existence remonte à deux siècles au moins.

Ce paradoxe s'explique par le fait que 60 % des locuteurs SRI considèrent la langue française comme étant une langue étrangère et élitaire.

Il importe de préciser que l'attitude favorable au français, chez les SS, connaît une légère diminution au niveau de la jeune et vieille génération (54 % contre 47 %).

Pour la jeune génération, j'ai pu relever deux raisons essentielles :

- d'une part les jeunes ne sont plus imprégnés des idées littéraires et philosophiques de la langue française, et qui exercent une grande fascination sur les SS de la génération moyenne
- et d'autre part, ces jeunes sont entrés en contact avec leurs homologues néo-slaouis à travers différents réseaux de communication : (école, travail, mariage, etc.) de telle sorte que le pouvoir symbolique du parler citadin slaoui n'est plus ressenti au même degré que chez les slaouis de souche de la vieille et moyenne génération. 52 % des SS de la génération moyenne trouvent que le français les distingue des autres locuteurs contre 24 % seulement de la jeune génération. Quant aux locuteurs de la vieille génération, ils pensent que leur parler est inimitable et qu'ils ne s'identifient, linguistiquement, en tant que slaouis que grâce à leur façon de parler. Pour les locuteurs de ces deux générations, le français qu'ils utilisent symbolise une ouverture sur une autre civilisation.

Cependant 35 % de la vieille génération voit l'alternative dans le recours au mélange AM, AC. Ce fait pourrait être expliqué par une sorte de « séquelles » de l'époque colonialiste qui suscite toujours, chez les locuteurs de cette génération, un sentiment nostalgique nationaliste. D'où la préférence de l'AC au français.

L'enquête révèle aussi que 38 % des slaouis de souche (jeune et moyenne génération notamment) interrogés affirment ne recourir au mélange de codes AM, français que s'ils s'adressent à des interlocuteurs ne connaissant pas parfaitement le français. Autrement, le discours est tenu totalement en français.

Concernant la « variable » de l'appartenance aux couches socialement différentes et le sexe, ils s'avèrent être non discriminants quant au mélange de codes AM, français.

Impact du mélange de codes

L'utilisation de codes mélangés (AM, français) pourrait être considéré comme étant une entrave à l'évolution de l'AM. En effet, le recours à certains procédés d'enrichissement de la langue comme la création de termes nouveaux (néologisme) ou le glissement du sens qui découlent généralement du manque ressenti au niveau de toute langue pourrait être négligé du fait que la langue française comble la carence. L'arabophone (slaoui de souche dans notre cas) ne se sentirait pas « contraint » de fournir un effort pour créer des mots nouveaux tant qu'il dispose du stock nécessaire dans la langue française, ce fait a pour conséquence l'enregistrement d'un déséquilibre au niveau de l'enrichissement et du dynamisme de l'AM du fait qu'une couche sociale non moins importante dans la société marocaine (slaouis de souche) contribuent de manière très limitée à l'évolution de cette langue. Et on peut imaginer dans quel sens cette évolution pourrait s'orienter linguistiquement et culturellement si ceux qui représentent la cité n'y prennent pas part.

En contrepartie, la langue française se trouve découpée en une suite de mots insérés dans une structure différente (celle de l'AM). Ce découpage réduit la langue en une séquence de simples termes escamotant ainsi l'homogénéité, la cohérence et la cohésion de sa structure. Ce fait ne permet nullement ni au locuteur ni à l'interlocuteur la possibilité d'apprécier la beauté de la langue.

Ajoutons à cela le fait que l'emploi de mots français dans des structures en arabe peut créer, parfois, chez les enfants notamment, qui apprennent le français certaines formes d'interférence au niveau du français qu'ils utilisent. En effet, pour l'enfant qui entend une phrase comme :

šra œ kartabl kbira : (il a acheté un grand cartable)

où l'accord de l'adjectif (kbira) est fait, dans l'esprit du locuteur, avec le nom arabe (Škara) qui est au féminin, le nom français (cartable) pourrait être considéré comme étant un féminin. D'où des constructions éventuelles du genre :

* j'ai acheté une grande cartable

* j'ai acheté une grande un cartable, etc.

Toutefois, le mélange de codes pourrait présenter certains intérêts linguistiques tels que la comptabilité, au niveau de l'agencement et de l'accord des éléments linguistiques de langues différentes.

Ex : ndiru de bā nqǝjjin : (nous mettons des bancs propres)

où l'adjectif (nqǝjjin) s'accorde en genre et en nombre avec le mot français (bancs).

À noter aussi la possibilité pour l'interlocuteur arabophone (et l'enfant marocain notamment), d'identifier souvent le sens de certains mots utilisés sans qu'il ne connaisse parfaitement le français.

Pour tester l'aptitude des locuteurs qui ne maîtrisent pas le français au niveau de la reconnaissance du sens des mots français dans le contexte arabe, j'ai proposé une série de phrases du type :

Ex : darǝt bina lavijǝ saca mǝn lburtugal lǝrrbat : l'avion a mis une heure du Portugal à Rabat.

mǝlli thǝllǝt lamorg u šaf lmuta sxǝf : lorsqu'il a vu les cadavres dans la morgue, il s'est évanoui.

šrit mhǝbqa pur le plāt : j'ai acheté un pot pour les plantes.

Dans toutes ces phrases, le sens a été décelé par la quasi-totalité des informateurs.

Conclusion

Dans cette intervention, j'ai pu relever que les slaouis de souche (au niveau de la génération moyenne notamment) recourent au mélange de codes AM, français pour récupérer leur pouvoir symbolique assuré jadis par leur parler citadin bien que certains d'entre eux continuent à affirmer que seul leur parler assure une telle fonction. Ils cherchent aussi à faire valoir leur opinion via l'utilisation du français dans leur discours en arabe.

Toutefois, les jeunes slaouis de souche sont, de plus en plus, moins sensibles à cette suprématie du parler de leurs ancêtres et ce, en raison de l'émergence d'un néo-parler usité aussi bien par les jeunes slaouis de souche que par leurs homologues à origine différente.

Je souligne aussi que le mélange de codes pourrait avoir des effets aussi bien négatifs que positifs sur les langues alternées (l'arabe marocain et le français pour le cas étudié) et qui méritent d'être examinés de manière approfondie.

Bibliographie

- AKOUAOU, A. (1997), Les variétés linguistiques au Maroc : statuts, usages et fonctions, in *Voisinage (Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi)*, Publication de la faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mahraz, Fès.
- ASSERRAJI, L. (1997), L'ethnicité ou l'ethnie citée, in *Voisinage (Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi)*, Publications de la faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mahraz, Fès.
- BOUKOUS, A. (1995), *Société, langues et cultures au Maroc : enjeux symboliques*, Publications de la faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, Série Essais et études, 8.
- CALVET, L.-J. (1994), Espace urbain et plurilinguistique, in *La ville, Arts de faire, Manière de Dire, Langue et praxis*, Montpellier III.
- CAUBET, D. (à paraître), *Politiques linguistiques individuelles au Maroc : arabe marocain, arabe standard, français anglais : coexistence pacifique ?* INALCO, Paris.
- EL GHERBI, E.-M. (1993), *Aménagement linguistique et enseignement du français au Maroc*, Meknès, Imprimerie la Voix de Meknès.

- OKAB, A. (1992), Vers une définition du parler arabe marocain, in *DIRASSAT*, 6, faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Agadir.
- PUJOL, M. (1991), L'alternance de langue comme signe de différenciation générationnelle, in *Langage et société*, 58, Paris.
- SAIB, J. (1990), Mélange de codes au Maroc : revue rétrospective et prospective, in *La linguistique au Maroc*, Ed. OKAD, Rabat.
- SALAS-MARTINELLI, A.-P. (s. d.), *Le plurilinguisme tangérois*.
- YOUSSI, A. (1983), La triglossie dans la typologie linguistique, in *La linguistique*, 19/2.
- ZAIDANE, K. (1980), *Emprunt et mélange : produits d'une situation de contact de langue, au Maroc*, Thèse pour le doctorat de spécialité, III cycle, Paris III.

Atelier : Aménagement et politique linguistiques dans les pays arabophones

*L'arabe et le français face à l'anglais
dans le monde arabe : coopération ou rivalité ?*

Ibrahim Amr Helmy

Une opposition constitutive : vernaculaire vs véhiculaire

Entre tous les types et toutes les variétés de langues, comme entre les hommes, c'est l'inégalité qui est la règle. Cette inégalité, parce qu'elle se reflète inévitablement sur le statut des locuteurs et contribue largement à l'efficacité de leur lutte quotidienne pour satisfaire leurs intérêts et leur appétit de pouvoir, est l'objet de lamentations ou de dénonciations chroniques, de plus en plus virulentes mais aussi, depuis une vingtaine d'années, mieux argumentées et plus naturellement inscrites dans une rivalité qui les dépasse : celle qui oppose de manière consciente et ouverte, depuis la fin du XIX^e siècle, un nombre relativement petit de langues dites véhiculaires qui ont acquis avec le temps un statut privilégié dans un petit nombre de domaines essentiels de l'activité humaine : création et reproduction des moyens de subsistance, commerce, communication publique à valeur symbolique ajoutée, expression artistique, production scientifique, appropriation technologique du monde, dépense affective, physique ou intellectuelle d'énergie, appropriation spirituelle et religieuse du monde.

La mobilisation pour les variétés de langue à statut minoré au sein d'une langue ou pour les langues minorées au sein d'une communauté nationale bénéficie de données nouvelles venues de champs très différents et d'une reconfiguration peut-être radicalement nouvelle dans l'histoire de l'humanité, du rapport de force entre les principales langues véhiculaires :

À aucun moment de l'histoire de l'humanité, il n'y a eu de convergence aussi grande entre les disciplines qui s'occupent des langues et du langage pour reconnaître la part déterminante du rapport du locuteur à sa langue maternelle, vernaculaire ou tout simplement première, dans l'évolution non seulement de sa maîtrise de tous ses moyens d'expression mais également de tous ses moyens de réflexion et de production pour ne pas parler de sa sensibilité.

À aucun moment de l'histoire de l'humanité, il n'y a eu de convergence aussi grande parmi les linguistes pour considérer que toutes les langues du monde, sans exception, sont potentiellement ou virtuellement égales.

À aucun moment de l'histoire de l'humanité, il n'y a eu, parmi les spécialistes, de convergence aussi grande pour relativiser l'importance des traditions écrites par opposition aux traditions orales, voire pour considérer que c'est la tradition orale, qui, en matière de langue, est fondatrice. À aucun moment non plus, le progrès technique n'a été tel que les mérites comparés des systèmes de transcription en termes d'économie sont devenus relatifs au point de ne plus constituer à terme, un argument sérieux.

À aucun moment de l'histoire de l'humanité, la mise au point et la diffusion rapide et massive des moyens d'apprentissage d'une langue n'a été aussi facile et si l'antiquité a connu sur des durées parfois très longues et au sein de grands empires un bilinguisme voire un multilinguisme officiels l'humanité n'a jamais connu une extension aussi spectaculaire de la traduction, y compris dans la diffusion quasi simultanée des documents comme on peut en voir au sein par exemple des organismes du Conseil de l'Europe.

Parallèlement, le modèle politique et anthropologique global qu'on appellera provisoirement et par commodité français : corrélation étroite de la langue, d'un État centralisé, d'un type de valeurs politiques et culturelles, de même rapport collectif à la religion, et d'une représentation commune et unique du territoire national et de la loi qui s'y applique par un peuple homogène, qui fit beaucoup d'émules en Europe puis ailleurs lors du printemps des peuples pendant la première moitié du XIX^e siècle semble céder du terrain, un peu partout dans le monde, et surtout en Europe et dans les Amériques à un modèle plus proche, à la fois du modèle impérial et communautaire des anciens grands empires centraux d'Europe et, ce n'est pas le moindre des paradoxes, de celui des États-Unis, du Canada ou même de celui vers lequel s'oriente inéluctablement l'actuelle Union européenne et qu'on appellera provisoirement et par commodité impérial communautaire.

Mais les empires bien que très inégaux, sont tous aujourd'hui, subsumés par un empire unique qu'on appellera provisoirement et par commodité central qui a une langue et une culture spécifiques. C'est là aussi une donnée inédite de l'histoire de l'humanité, très différente de ce que le monde a connu aussi bien dans sa haute antiquité qu'à d'autres époques où il a été partagé entre quelques grands empires.

Cette nouvelle configuration a entraîné un déplacement des niveaux d'affrontement.

D'une part les empires ne connaissent plus de conflits frontaux que ce soit entre eux ou avec l'empire central, d'où ce double effet, dont on peut contester la réalité mais qui est très prégnant dans la représentation que tous les pouvoirs se font de l'état de la planète : d'une part un effet de village global, d'autre part celui qu'il ne se fait rien d'important, de réellement utile ou innovant que sur les terres et avec les pratiques de l'empire central. Comme ce type de représentations transite beaucoup par les langues, il existe donc, et pour reprendre en le transformant un peu un concept créé et bien étayé par R. Balibar (1985), un colinguisme généralisé impliquant chacune des langues du monde dans une relation plus ou moins dynamique, plus ou moins féconde ou stérilisante avec la langue de l'empire central.

D'autre part les empires poursuivent leur guerre par entités inférieures interposées dans une relation ternaire entre leur langue véhiculaire, la langue de l'empire central, et l'une des langues vernaculaires de l'empire objectivement infériorisée ou minorisée.

Mais cet état de la modernité ne va pas sans quelques incertitudes et quelques contradictions. Ce qui fait la force des empires est aussi ce qui fait leur faiblesse. Les unités relativement homogènes qui les composent ne les renforcent que dans la mesure où elles y adhèrent librement et avec enthousiasme et cette adhésion implique l'acceptation d'échelons parfois nombreux entre la cellule vernaculaire et l'empire. Sauf peut-être, pour certaines catégories d'individus, dans le cas de l'empire central. C'est d'ailleurs l'un des facteurs majeurs de sa centralité : il est le seul de tous les empires à pouvoir soit se confondre avec le vernaculaire soit le tolérer absolument sans y voir la moindre menace. Autrement dit, le choix des individus est fondamental et l'expression collective et volontariste de ce choix tout à fait essentielle. De ce point de vue c'est le volontarisme qui a centralisé, normalisé et diffusé le français avec lequel ce texte est écrit, institué le néerlandais standard dans la Belgique flamande, imposé le toscan à l'ensemble de l'Italie, fabriqué de toutes pièces l'hébreu moderne et rétabli en un peu plus d'un siècle une variété de l'arabe dans des fonctions qu'elle avait presque totalement perdues au début du XIX^e siècle. Et c'est ce volontarisme collectif qui a permis, dans certaines régions du monde arabe, l'appropriation et l'usage par des millions de locuteurs, d'un arabe standard moderne dont les possibilités effectivement actualisées n'ont rien à envier aux langues usuelles modernes de grande communication. Autrement dit, les performances linguistiques, sur le plan individuel comme sur le plan collectif, sont aussi le produit de choix conscients et pas seulement la résultante de la libre concurrence des forces aveugles de l'environnement. Parallèlement, la logique impériale associée aux résultats de la science moderne dont il était question plus haut génère des contradictions assez surprenantes. Ainsi toute l'argumentation qui soutient les langues ou variétés de langues minorées ou minoritaires dans l'espace arabe ou qui se veut politiquement tel tend-elle à légitimer un vernaculaire limité à lui-même contre un

véhiculaire dont on peut contester l'efficacité ou le prestige mais qu'on ne peut délégitimer sans, à terme, délégitimer l'idée même de langue véhiculaire qui est, l'une des raisons d'être et l'une des expressions les plus achevées de la cohérence de l'empire, de tout empire, quel qu'en soit le modèle. Même l'empire américain, pour ne pas le nommer, a, malgré son extrême tolérance pour toutes les langues, une seule langue réellement véhiculaire et c'est dans les formes de cette langue qu'il est reconnu et qu'il s'inscrit scientifiquement, artistiquement et culturellement dans l'imaginaire de la population mondiale. Cette langue ne peut pas être et ne sera jamais, sauf erreur d'appréciation grossière de notre part, la langue vernaculaire ou simplement la langue naturelle et spontanée de tous les hommes. L'extension de son usage véhiculaire exige donc une refonte de l'argumentation scientifique habituellement mise au service de la défense des vernaculaires minorés. Mais cette refonte pourrait conduire à ne plus défendre du tout de la même manière les vernaculaires sauf à renoncer à l'idée même de langue véhiculaire et, à terme, à celle de langue nationale. Cette renonciation peut mettre à mal les langues nationales au point de leur faire perdre leur statut mais elle ne pourra jamais empêcher que dans le village global où nous vivons et qui du coup deviendrait encore plus global, elle corresponde concrètement, quoiqu'en disent ses promoteurs à une situation linguistique et culturelle du type : anglais + une myriade de vernaculaires sans liens entre eux autrement qu'à travers l'anglais. C'est probablement ce qui explique l'extrême tolérance de l'empire américain pour toutes les langues et sa sympathie grandissante pour toutes les minorités linguistiques, sauf peut-être, sur ses terres (avec un possessif volontairement ambigu), pour la minorité majoritaire hispanophone : que la fonction véhiculaire de l'anglais soit reconnue ou pas, les minorités linguistiques ne pourront se faire entendre hors de leur caverne qu'en anglais.

C'est probablement la prémonition de cette situation qui a amené quelques Français éclairés, à divers échelons de responsabilité de l'État et des agences francophones à calmer l'ardeur pour ne pas dire l'acharnement de leurs concitoyens contre les échelons véhiculaires intermédiaires autres que le français comme l'arabe standard moderne. Ils ont notamment mis en garde contre cet empressément à soutenir par tous les moyens et avec n'importe quel argument n'importe quelle langue ou variété de langue présente dans l'espace arabe pourvu qu'elle s'oppose au volontarisme visant à renforcer le statut véhiculaire national et international de l'arabe standard moderne. Ce dernier occupe en effet une position d'échelon véhiculaire intermédiaire, structurellement équivalente à celle du français, même si c'est avec moins de bonheur et d'efficacité et pour quelques années encore avec une extension spatiale moindre. Mais l'arabe bénéficie d'un contexte de plus grande homogénéité culturelle et est adossé à un immense sanctuaire ou hinterland dont aucune langue au monde ne dispose : l'islam.

Très inégaux et pas toujours dans le sens que croient les francophiles d'Afrique du Nord mais bientôt équivalents face à l'anglais, l'arabe et le français sont, une nouvelle fois, au carrefour d'une complicité historique ou d'une lutte d'extermination qui, bien engagée en Algérie, pourrait s'étendre à toute la francophonie non européenne y compris là où l'arabe n'a pas été jusqu'ici présent. Nous allons voir plus précisément pourquoi à travers une typologie sommaire des langues dites véhiculaires.

Typologie sommaire des langues véhiculaires du monde

Le degré de diffusion d'une langue n'a pas toujours coïncidé, loin s'en faut, avec la puissance bête et méchante de ses locuteurs. Parallèlement toutes les langues, quel que soit leur statut, d'une part n'ont pas le même degré de vitalité, d'autre part ne combinent et ne mobilisent pas de la même manière et avec la même efficacité ces facteurs de vitalité, soit du fait de conditions historiques et politiques invalidantes, soit du fait de considérations idéologiques, à effet positif ou négatif, qu'il est toujours, c'est presque un truisme, plus facile de voir de l'extérieur que de l'intérieur. Pour ne prendre qu'un exemple sur lequel il existe un relatif consensus : toutes les sociétés puissantes et conquérantes à travers l'histoire n'ont pas eu à

cœur d'imposer leur langue et encore moins de l'enseigner à ceux dont ce n'était pas la première langue.

Quelques critères objectifs de la vitalité des langues

- La croissance régulière du nombre de ses locuteurs sur une période au moins égale à trois générations.
- L'attrance qu'elle exerce sur les jeunes dont ce n'est pas la langue maternelle ou la première langue.
- L'existence et le développement d'une production scientifique et littéraire écrite dans cette langue.
- L'usage de cette langue comme langue véhiculaire dans un espace géographique conséquent et tendant à s'agrandir.
- L'augmentation de l'usage de cette langue dans des domaines à valeur symbolique ajoutée ce qui lui donne plus de volume qu'elle n'en a réellement. Par exemple en l'intégrant au vocabulaire et aux réflexes énonciatifs d'un locuteur même lorsqu'il parle une autre langue de telle sorte qu'elle imprègne les comportements linguistiques de sociétés très différentes linguistiquement et culturellement et pénètre indirectement les échanges quotidiens dans des sociétés où elle n'a aucun statut officiel ou national.
- L'établissement d'une corrélation entre un statut valorisé et le fait même d'utiliser la langue comme si cet usage conférait à l'énonciateur plus de science ou de sérieux ou lui prêtait automatiquement un capital social.
- La nécessité d'utiliser cette langue et elle seule aussi bien dans l'espace national qu'en dehors de cet espace pour satisfaire des besoins incontournables notamment dans les transactions financières et sociales et dans l'acquisition des connaissances ou l'accès à l'information utile.

Quatre grands groupes de langues véhiculaires de grande diffusion

Si l'on accepte ces critères, on peut classer les langues de grande diffusion du monde en quatre groupes :

Un premier groupe qui satisfait aux sept critères ne comprend à l'heure actuelle qu'une seule langue : l'anglais. Cette situation est à la fois récente et inédite. L'histoire documentée de l'humanité ne lui connaît pas de précédent. Aucune langue, de mémoire d'homme, ne s'est jamais répandue avec cette extension dans l'espace habité de notre planète.

Un deuxième groupe comprend les langues qui ne satisfont pas du tout à un ou deux des sept critères et pourraient même n'en satisfaire un troisième que partiellement. Parmi ces langues figurent le français et l'espagnol d'un côté, l'allemand, l'italien, le japonais et le russe de l'autre. Le 7^e critère sépare les deux groupes. Le français et le l'espagnol ont un caractère nettement plus transnational et international que les langues du deuxième groupe. Le français, qui, contrairement à l'espagnol, ne satisfait plus depuis un certain temps la première condition, est menacé de ne plus satisfaire la 4^e et ne satisfait plus la 5^e que d'une manière très limitée. Il pourrait donc dans les années à venir passer, de même que le russe et peut-être l'allemand – à moins qu'il ne garde et développe son statut véhiculaire en Europe de l'est, dans le troisième groupe. Parallèlement il est frappant de voir l'extension de l'italien comme langue véhiculaire non officielle d'échange dans l'est de la Méditerranée et le sud de l'Europe.

Un troisième groupe comprend les langues qui ne satisfont pleinement que trois critères et pourraient en satisfaire partiellement un quatrième : c'est le cas de l'arabe et de ses dialectes, du chinois et de ses dialectes, du hindi, de l'ourdou, et du bengali. L'arabe satisfait aux 1^{er}, 4^e et 7^e conditions et pourrait satisfaire dans certains cas les 2^e et 6^e conditions. Les langues de ce groupe ont toutes pour point commun d'être en forte croissance, d'occuper un grand espace géographique, d'avoir des dialectes vernaculaires très dynamiques dont l'évolution converge vers la langue mère ou en diverge suivant le type de colinguisme qui s'y développe, que ce soit

avec une langue du deuxième groupe, avec l'anglais ou dans un rapport ternaire. Plus rarement, le colinguisme joue par rapport à d'autres langues locales de grande ou de faible diffusion. Exception faite de la Chine, dans tous les autres cas, mais probablement de façon moins grave et moins nette en Inde et façon plus nette qu'ailleurs dans l'espace nord-africain ce colinguisme, parce qu'il s'inscrit dans un contexte de dépendance économique, de flottement culturel et d'instabilité sociale, est plus conflictuel que coopératif.

Un quatrième groupe comprend toutes les autres langues de grande diffusion. Elles ne satisfont pleinement que deux des sept critères, généralement ceux qui touchent au caractère proprement véhiculaire, mais elles peuvent satisfaire également de manière partielle un ou deux autres critères. C'est le cas notamment de la langue haoussa en Afrique de l'ouest (longtemps colingue avec l'arabe) et du swahili en Afrique de l'est (également colingue avec l'arabe).

Trois configurations actuelles des facteurs de vitalités

Les facteurs de vitalité se combinent et l'on peut classer ces combinaisons dans trois grands types susceptibles de nous aider à prédire l'avenir des rapports de forces entre les langues de grande diffusion.

Le rapport mécanique entre le nombre de locuteurs d'une langue, pris au sens large de ceux qui en ont une pratique quelle qu'elle soit suffisante à leurs besoins, et la surface utile du monde, au sens d'un espace habité comportant un minimum de rapports d'échange et de production, qu'ils occupent. Il est intéressant à cet égard de comparer l'arabe, le chinois et le français. Cette dernière langue est celle qui des a, des trois, le moins de locuteurs (moins de cent millions) tandis que le chinois est celui qui en a le plus. Le rapport dont nous parlons conduit toutefois à un résultat qui place nettement le français en première position, l'arabe en deuxième position et le chinois en dernière position. En effet le taux de dispersion des locuteurs mais aussi le nombre d'États ayant le français comme langue officielle ou comme langue seconde, comme première ou deuxième langue d'enseignement, de même que les zones d'échange et de production à large impact où le français est directement utilisable sont supérieurs à ceux de l'arabe et du chinois malgré le dynamisme extraordinaire des communautés chinoises d'outre-mer et il en va de même de l'arabe par rapport au chinois, mais peut-être pas pour longtemps. Dans les vingt années qui viennent c'est principalement sur ce point que la rivalité entre l'arabe et le français pourrait atteindre son paroxysme et l'un des enjeux majeurs de ce bras de fer est constitué par les espaces arabes anciennement colonisés par la France. Ces espaces étaient jusqu'à il y a peu des espaces exclusivement francophones et n'étaient que très marginalement concernés par l'usage de l'anglais. Or ces espaces, Algérie comprise et à condition de garder à l'esprit la dimension polynomique¹ de l'arabe (Helmy, 1991 : 247-255) se sont fortement arabisés du point de vue qui nous intéresse et ce mouvement ne semble pas, à terme, réversible. De plus, ils sont de plus en plus violemment exposés à l'anglais qui entretient, plus particulièrement dans les monarchies pétrolières arabes mais maintenant également dans ce vieux bastion français qu'est le Liban ou au sein des couches sociales montantes en Égypte, dont une partie importante était naguère francophone, un colinguisme étroit avec un certain usage de l'arabe. Ce rapport est différent, mais plus ou moins équivalent dans ses résultats, du colinguisme que les dialectes d'Algérie ont entretenu pendant plus d'un siècle avec le français et les différentes variétés de berbère. Autrement dit le français est de ce point de vue, dans l'espace arabe, en rivalité à la fois avec l'anglais et l'arabe qui, malgré leur rivalité par ailleurs, sont, pour nombre de fonctions, alliés dans les faits contre lui. Témoin, probablement marginal mais combien significatif de cette situation, une grande partie de la presse libanaise de langue

1. Les langues polynomiques sont, selon la définition qu'en a donnée en 1983 J.-B. Marcellesi, des langues dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un nom particulier et de la déclarer autonome des autres langues reconnues.

arabe adopte de plus en plus souvent vis-à-vis du versant intellectuel de la culture française, le point de vue américain et n'hésite pas à reprendre une argumentation calquée sur celle de l'intelligentsia allemande au lendemain des guerres napoléoniennes, à savoir que l'une des catastrophes idéologiques et culturelles majeures de la nation arabe est que sa renaissance au XIX^e puis au XX^e siècles ait eu, entre autres moteurs importants, des Arabes imprégnés par un horizon de référence français². Il est relativement difficile d'influencer l'évolution de cette combinatoire qui est le produit, sur le temps long, de l'évolution démographique, des grands mouvements migratoires, des guerres et des alliances politiques durables. Mais ses résultats ne sont pas incontournables et ne sont pas le produit automatique des données brutes. L'espace arabophone est à coup sûr l'un des espaces les plus favorisés et les plus riches du monde de ce point de vue en données brutes mais l'arabe a, actuellement, au regard de nombreux critères objectifs d'usage efficace, et toutes proportions gardées, un taux d'impact rapporté à ses utilisateurs très certainement inférieur à celui du hongrois (14 millions de locuteurs soit environ la population de la seule agglomération du Caire) ou du danois (5 millions de locuteurs soit la population du Liban et de la Libye réunis). L'écart avec le français est naturellement de ce point de vue immense même si, dans certains domaines, et notamment ceux liés aux activités et aux technologies nouvelles, il a tendance à se réduire rapidement³.

L'aptitude d'une langue à se détacher de ses marques ethniques premières pour se développer dans des domaines de référence et de légitimation universels c'est-à-dire politiques, culturels, religieux et scientifiques, par le biais des échanges, de la communication et de l'acquisition des savoirs et des savoir-faire. Ceci implique un compromis difficile entre la nécessité pour une langue pour acquérir une force de diffusion d'enraciner son identité à travers son usage sur son marché intérieur tout en dissociant complètement ses fonctions linguistiques de ses dimensions ethnique et nationale lors de son usage sur ses marchés extérieurs. On peut dire que de ce point de vue les univers francophone et arabophone sont au moins aussi mauvais les uns que les autres et que c'est certainement l'un des facteurs de leur recul, non seulement vis-à-vis de l'anglais mais aussi d'autres langues de grande diffusion. L'acharnement des discours à forte visibilité, francophones ou arabophones, privés ou publics, à diffuser de l'idéologie cousue de fil blanc, c'est-à-dire en fait une propagande assez primitive, déconsidère l'instrument linguistique qui la véhicule et la culture à laquelle elle se réfère. Ce qui est frappant dans les discours francophone ou arabophone publics est une référence constante à une pseudo universalité réputée évidente, qui n'est naturellement pas la même pour les deux, qui constitue, pour tout locuteur étranger aux stéréotypes connotés par les deux langues, une véritable citadelle vide dans la mesure où elle s'adosse à l'histoire des deux langues ou à une représentation de leur usage plutôt qu'à une dynamique de création, de production (matérielle, intellectuelle, scientifique ou artistique), ou de reformulation du monde.

L'aptitude de la langue à satisfaire directement et facilement, voire de manière rapide et agréable les besoins de ses locuteurs sur son marché intérieur. C'est probablement là que la combinatoire produit ses effets les plus directement tangibles et c'est sur ce plan que se dessinent les contours à la fois de ce qui fonde une véritable identité et fournit une matière consé-

2. À l'occasion par exemple de réactions à deux phénomènes indépendants qui ont défrayé de manière très différente la chronique : la commémoration du bicentenaire de l'expédition de Bonaparte en Égypte et la sortie du livre de J. Sokkal et A. Bricmont, *Impostures intellectuelles*, dénonçant la vacuité d'un certain discours intellectuel français « très exporté ».

3. L'accès à la toile et l'usage qui en est fait et plus généralement les activités informatiques sont éloquentes à cet égard malgré les handicaps prométhéens induits par l'usage d'une langue à caractères non latins et qui de surcroît a une linéarité inverse de celle de l'ensemble du système. Le progrès ne vient pas seulement de l'existence de systèmes d'exploitation arabisés (dont Windows), de suites bureautiques arabes ou bilingues (dont Office) et de navigateurs arabisés (chez Netscape comme chez Internet Explorer) mais aussi du fait que le piratage intelligent effectué par d'authentiques arabophones a mis tous ces outils, intacts, au service du consommateur arabophone qui en a besoin, à des prix défiant toute concurrence. Seuls les Indiens et les Chinois d'outre-mer ont fait mieux. Dans les trois cas, c'est, au regard des moyens et du degré de développement des uns et des autres, beaucoup mieux que ce qu'ont fait les francophones, Canadiens compris.

quente à l'exportation et à la diffusion. C'est également sur ce terrain que les acteurs sociaux ont la plus grande marge de manœuvre et que les effets des usages linguistiques induisent le plus rapidement des changements macro structurels. On peut y distinguer des pratiques spécifiques qui ouvriront rapidement des champs de comparaison, de coopération ou de rivalité entre les trois langues qui nous intéressent.

Pratiques marquant un net avantage des langues des deux 1^{er} groupes

- **L'acquisition et la diffusion des connaissances et des savoir-faire**

De ce point de vue l'écart entre le français d'une part, le chinois et l'arabe d'autre part, est énorme. Le français, qui talonne encore bien l'anglais lorsqu'il s'agit de connaissances instituées et vérifiées, est beaucoup plus fonctionnel que ces deux langues. On peut pratiquement tout savoir et acquérir toutes sortes de compétences pratiques et théoriques et être complètement informé à propos de tout, en dehors de l'évolution la plus récente de la recherche scientifique spécialisée, en n'ayant que le français pour langue. L'ouverture globale au monde est donc objectivement nettement mieux assurée par le français que par l'arabe ou le chinois. Mais ces deux langues sont également distancées sur ce point par l'allemand, l'italien ou le japonais et même parfois, sous certains aspects, par des langues à très faible diffusion comme le hongrois.

La créativité scientifique, technique et artistique

Le français garde ici encore une bonne longueur d'avance sur l'arabe et le chinois. Et si l'on dissocie la créativité scientifique de la créativité artistique, l'arabe, qui n'est plus depuis longtemps un véhicule de créativité scientifique et technique est bon dernier loin derrière d'autres langues parfois de très faible diffusion. Dans le volet scientifique le phénomène le plus frappant est l'opposition entre une progression très lente mais très sûre et liée à une renaissance culturelle indiscutable du chinois et une dégradation tout aussi nette du français qui quitte progressivement en tant que véhicule linguistique les espaces de la créativité et singulièrement de la créativité scientifique, ne fonctionnant pratiquement plus dans ce domaine que comme un calque de l'anglais. Cette régression de l'aptitude du français à créer un véhicule linguistique qui suive la créativité des locuteurs francophones, qui se défendent globalement plutôt bien compte tenu de la diminution relative très spectaculaire de leurs effectifs, s'étend à tous les domaines y compris à ceux où, culturellement, le français a toujours été en position dominante comme la communication⁴ (par exemple la préférence marquée des Français pour le calque mél plutôt que pour un produit de composition/télescopage/troncation endogène comme courriel ou adel), la mode (qu'il s'agisse de haute couture, de parfumerie, de cosmétiques ou de vêtements de tous les jours) ou même la gastronomie pour ne pas parler de l'alimentation simple et banale (à Nantes, vieille capitale des ducs de Bretagne, on est allé jusqu'à étiqueter cookies des variétés on ne peut plus bretonnes de galettes). L'arabe est dans ce domaine à un carrefour délicat : une tendance que l'on appellera levantine ou même libanaise défend l'usage de l'arabe dans les sciences et techniques en pratiquant systématiquement le calque à la française, très souvent au mépris des logiques de compositionnalité propres aux langues sémitiques. Ce qui produit des discours, et dans la presse des textes, absolument incompréhensibles pour un arabophone de souche qui n'a pas déjà assimilé, en anglais ou en français, le sujet dont on l'entretient. Une autre tendance

4. Le français est toujours la langue officielle de l'Union postale universelle et a très longtemps été la langue véhiculaire internationale de toutes les postes. L'industrie téléphonique française est l'une des premières si ce n'est la première du monde aussi bien en termes d'avance scientifique que de qualité de l'équipement technique. Les retards français en matière de communication ne sont pas imputables au génie scientifique ou à la compétence technique des ingénieurs français mais à des données anthropologiques liées aux comportements de la majorité des Français et à leur jugement qui, comme l'écrivait si bien Vaugelas au XVII^e siècle, « est mauvais en toutes choses », ainsi qu'aux choix démagogiques des classes dirigeantes.

défend cet usage par référence soit à la tradition arabe classique, soit aux trouvailles des différents dialectes qui inventent des mots ou naturalisent un calque à la manière de l'espagnol c'est-à-dire en l'intégrant si bien au système phonologique et grammatical du parler arabe que son origine étrangère n'est plus reconnaissable. On l'aura compris, les calques sous toutes leurs formes, constituent à notre avis, un expéditif dangereux. Figés, ils figent dans sa phase initiale et non encore productive un processus d'imitation/transformation qui n'acquiert une fonction dynamique et novatrice qu'à condition de s'intégrer aux mécanismes habituels de la grammaire d'une langue en respectant à la fois leurs contraintes purement formelles et les protocoles de production du sens qui en découlent.

La production du sens à travers l'usage d'une langue dans la créativité scientifique est un modèle pour la production du sens en général mais aussi pour le développement de certains aspects de la langue ordinaire. Les traces étrangères dans la part scientifique et technique de la représentation du monde véhiculée par la première langue dissocient à terme cette langue de cette dimension du monde. En ne parvenant pas à intégrer le scientifique et le technique à son naturel une langue ne chasse pas seulement le scientifique et le technique de la représentation endogène de son identité, elle affecte à terme sa structure de langue naturelle. En effet, l'une des propriétés majeures d'une langue naturelle est de se construire des sous-langues ou des sous-langages spécialisés qui revitalisent en retour la langue générale (par exemple, en français, l'influence de la sous-langue de la chimie construite sur l'impulsion d'un Lavoisier sur la langue ordinaire et, plus près de nous, l'influence comparable de la sous-langue des premières générations d'informaticiens). C'est aussi par son rapport à ses sous-langues qu'une langue acquiert un plus ou moins grand pouvoir de diffusion. On l'a bien vu, en français, avec les sous-langues du droit, de la gastronomie, de l'hôtellerie, de l'industrie vestimentaire, de la photo, du cinéma, de la peinture, de la politesse et plus généralement des plaisirs de la conversation... On le voit aujourd'hui, en anglais, dans de nombreux domaines.

Le cas de la créativité artistique semble à première vue très différent mais il obéit en dernière analyse aux mêmes règles même si les sous-langues qui en résultent ont des contours moins nets que celles qui découlent de la créativité scientifique et technique. Il s'agit toujours, en matière de langue s'entend, d'un code qui réorganise et renouvelle la production du sens en nommant des objets et les relations qu'ils entretiennent à l'intérieur d'un univers immédiatement reconnaissable.

Le triptyque gagnant. Un cas d'école : le rapport de l'arabe égyptien à l'arabe

La représentation collective de la mise en scène de soi : discours public, discours de dérision et chanson.

Il n'est pas exagéré de considérer que la plus grande réussite d'une formulation linguistique arabe collective au cours de ce siècle est la fortune qu'a connue le dialecte arabe d'Égypte dont la diffusion est très largement tributaire du succès des chansons et des films égyptiens aussi bien à l'est qu'à l'ouest de la vallée du Nil. Ce succès peut être comparé, avec naturellement les différences d'échelle qui s'imposent, à celui qu'a remporté et remporte toujours l'anglais à travers la chanson et le cinéma américains. Dans les deux cas, il a eu ou a toujours pour moteur l'adhésion de larges couches de la jeunesse. Le ferment de cette dynamique qui se cristallise dans un phénomène de très large intercompréhension tient à l'aptitude de certaines formes d'expression sociale à base essentiellement linguistique à fournir à un public très large et qui déborde largement les frontières du parler vernaculaire un espace à la fois très spécifique et très peu marqué qui favorise une mise en scène de soi par une forme de projection bien distincte de l'identification pure et simple. Pour aller vite il s'agit de ce phénomène dont le prototype a longtemps été pour des millions de jeunes gens de se voir cow-boys et de finir par adopter de nombreux traits de la panoplie ou du comportement du cow-boy sans avoir au départ, ni d'ailleurs à l'arrivée, quoi que ce soit en commun avec ce personnage mi vrai mi mythique de l'histoire, par ailleurs largement reconstruite et retouchée, d'un pays devenu familier à l'imaginaire bien que d'une réalité radicalement étrangère.

La mise en scène de soi à travers la langue comprend nécessairement l'adhésion à trois dimensions distinctes de l'articulation du privé au public dans le discours : trouver sa voix par rapport ou à l'intérieur d'un discours homogène de référence de la cité (discours politique, interprétation consensuelle du sacré, représentation commune du passé et des priorités de l'avenir); participer à la souveraineté communautaire en assumant les mécanismes de dérision auxquels la communauté reconnaît un droit d'intervention et dont elle reconnaît de bonne grâce l'impact; intérioriser pour soi la mise en scène collective de l'affectivité par le truchement de signes propres à un usage de la langue mais que l'auditeur locuteur perçoit comme des marqueurs ou des clins d'œil que le monde entier lui adresse personnellement.

La solidarité de ces trois dimensions dans le temps et l'espace autour d'un projet de société constitue nécessairement un triptyque gagnant. Le cas égyptien a été, de ce point de vue, exemplaire : le discours nassérien, cristallisation d'une polyphonie (telle qu'on peut la comprendre à travers le notion de dialogisme développée par M. Bakhtine) identitaire et revendicative n'a pas seulement diffusé des termes mais tout un contexte syntaxique et discursif de leur usage qui les a rendus compréhensibles à un très grand nombre d'arabophones, et en tout cas à tous ceux qui jouent le jeu de la polynomie de leur idiome de référence. Le discours nassérien s'est caractérisé entre autres par un dosage savant du classique, du standard moderne et du dialectal qui s'est inscrit dans la grammaire même de la langue (Helmy, 1978 : 3-35) aussi bien au niveau de l'énoncé minimal que de l'énonciation d'un mot. Ce discours n'a pas été senti comme une perversion ou une dégradation de la langue normée mais au contraire comme un enrichissement dialectique de sa variante classique et s'est vite institué en modèle pour la presse comme pour la plupart des discours publics et plus particulièrement ceux qui avaient une visée pédagogique ou didactique. Il ne constituait pas une fin en soi mais un discours de médiation et il a effectivement permis de rapprocher les pratiques purement dialectales des pratiques plus directement liées à la langue classique ou à l'arabe moderne en formation. En quelques années, cette forme de discours, partout où elle pouvait être régulièrement reçue et entendue, a eu une fonction de rassemblement mais aussi un pouvoir de rapprochement entre l'activité de formulation et celle de signifier qui a touché l'ensemble du patrimoine linguistique commun aux arabophones et leur a permis ainsi de ramener une part importante de leur expression linguistique à un niveau de concurrence et souvent de rivalité ouverte avec les langues véhiculaires de grande diffusion et notamment le français et l'anglais. Le fait que le premier discours d'un chef d'État aux Nations unies en arabe ait été prononcé par Nasser ne relevait pas de la gesticulation nationaliste mais constituait le reflet objectif de la volonté d'un ensemble conséquent et international de locuteurs de vivre sur le mode véhiculaire une langue repartie de manière vivante à la conquête de son propre espace public. Le discours nassérien n'aurait pas eu l'impact qu'il a eu s'il n'avait pas été contemporain des dernières années de l'âge d'or de la radio et des premières années de la télévision. Ces médias, à l'époque entièrement contrôlés par le gouvernement, pratiquement sans concurrents mais ayant un champ de diffusion assez large pour permettre un recouvrement entre les espaces géographiques et les espaces linguistiques correspondants, ont eu un effet d'amplification et de cristallisation considérables. Le discours nassérien n'était pas seul dans son genre. Le discours baasiste, autant sinon plus panarabe que le discours nassérien, lui était contemporain et lui a survécu. Mais l'analyse rétrospective des discours montre que, linguistiquement, il s'y est fondu et l'a amplifié sans l'orienter vraiment dans une nouvelle direction. La personnalité de Nasser et le poids démographique du berceau de sa popularité relayé par l'impact des médias ont fait jouer à son discours une fonction de levier linguistique sans précédent dans l'histoire du monde arabe. Le nationalisme arabe a connu sur les plans sociaux et politiques un cuisant échec mais ses instruments véhiculaires ont, paradoxalement, atteint pour la plupart les objectifs qu'ils s'étaient assignés. Il faut en effet remonter au XV^e siècle pour retrouver un monde arabe aussi arabe que le monde arabe d'aujourd'hui. L'arriération, une dépression économique de plus de quatre siècles, une occupation turque qui a compté parmi les plus bêtes et les plus stériles que l'humanité ait connues, ont fait que l'espace arabophone qu'au XIX^e et pendant la première

moitié du ^{xx}e Français, Anglais et Italiens s'acharnaient à aculturer, résistait plus par ignorance et incapacité à suivre le mouvement que par la présence en lui d'une dynamique propre.

Mais le discours nationaliste ne serait qu'idéologie creuse et stéréotypes de circonstance s'il ne se greffait pas sur un esprit de dérision constamment en éveil. Le discours nationaliste, même avec cette alchimie extraordinaire qui caractérisait sa version nassérienne, ne peut renouveler la langue que s'il s'inscrit, comme on l'a dit plus haut, dans une mise en scène de soi. Cette dernière, pour garder à l'énonciateur la liberté et le désir de passer alternativement et immédiatement du registre épique au registre comique, mélodramatique ou lyrique, doit user de la même langue ou tout au moins de variétés de langue fortement apparentées dans tous ces registres. Sans ses caricatures et ses blagues (Helmy, 1991 : 105-133 et 1995 : 199-213), sans son théâtre comique, sans l'interminable lamento mais aussi la formidable insolence et la délicateuse espièglerie qui traversent depuis plus d'un demi siècle la chanson égyptienne (Helmy, 1997 : 79-93)⁵, le langage du politique n'aurait eu ni contrepoin ni répondant et se serait cantonné dans la fonction d'une sous-langue de spécialité. Si l'on accepte l'idée qu'un discours authentiquement politique constitue une reformulation structurée et tournée vers l'avenir de la cité de tous les discours qui s'y élaborent et y émergent que ce soit sous une forme achevée ou sous forme de bribes et que cette reformulation permet à chaque citoyen de reconnaître sa voix dans l'énonciation propre à l'un au moins des actants du discours politique qu'on lui propose, alors ce discours doit satisfaire au moins deux conditions : d'une part, il doit avoir ou se faire une syntaxe et un lexique à même d'accueillir tous les mots et toutes les tournures des différents discours de la cité, d'autre part il doit se donner un ton, une tonalité, un style qui donnent à ces composantes par définition hétérogènes une unité qui peut, à la longue, correspondre à un nouvel état de la langue standard. Celle-ci retrouve ainsi sa fonction de véhicule universel interne à la nation, laquelle, dans le cas arabe, ne peut être, dès lors qu'elle s'exprime à travers la langue, que transfrontalière et internationale. Le discours nassérien a satisfait largement ces conditions. On y retrouve, comme dans le style de Rabelais, où M. Bakhtine (1982) identifie toutes les voix des actants du Moyen-âge européen finissant, l'essentiel des voix dont personne sur la scène de l'époque ne pouvait contester la légitimité, qui n'est fondée et reconnue, il faut le rappeler, que par son mode linguistique d'expression, mais auxquelles manquait la colonne vertébrale d'un discours où la cité se reconnaisse comme telle et découvre, du même coup, dans le véhicule de cette reconnaissance, sa nouvelle langue commune.

Le discours de la dérision, qui a pour cible principale tous les pouvoirs et singulièrement ceux auxquels le consensus populaire ne reconnaît pas une légitimité suffisante est aussi l'espace privilégié de la rencontre du génie de la langue et du génie du lieu tel que le définit le géographe égyptien G. Hamdâne (1984). Le rire n'est obtenu et durablement reproduit que par une articulation harmonieuse et réussie d'une dimension strictement personnelle et d'une dimension indiscutablement collective. Le rire, sous la forme verbale qui nous intéresse ici, par exemple dans la *nokta* (blague), dans un billet d'humeur comme le *Nos : kélma* (un demi mot) d'A. Ragab dans le quotidien *Al-Akhbâr* ou même dans les bulles de certaines caricatures, et qui est, en Égypte, sa forme dominante, suppose et même impose une créativité permanente et une stimulation très vive de l'esprit. Il induit toujours une transformation psychique. Une situation où, en riant, un locuteur reconnaît la pertinence de la formulation de son interlocuteur, est une situation qui satisfait à trois conditions :

– La surprise et la joie provoquées par la découverte de relations nouvelles qui paraissent naturelles alors qu'on ne s'en était jamais rendu compte. Une situation qui présente de nombreuses analogies avec celles des découvertes scientifiques qui ne font, en définitive, que mettre à jour des relations qui ont toujours été présentes parmi nous sans qu'on en ait conscience.

5. Pour un petit exemple de la manière avec laquelle la chanson égyptienne libère l'énonciation à propos d'une question aussi trouble que la distinction des genres et des sexes.

– Le consensus des rieurs sur le fait que la manière utilisée pour découvrir la nouvelle relation est la meilleure et qu'en fin de compte la communauté partage les mêmes références et les mêmes préjugés, tirant des mêmes formes les mêmes significations. En riant collectivement on admet implicitement qu'on partage la même histoire, la même culture et la même sensibilité.

– L'accord si ce n'est la conviction des rieurs qu'il existe un ensemble de valeurs qui transcendent les prises de position et tendances qui sont susceptibles, dans divers domaines, de les opposer.

Les discours politique et de dérision ont donc, dans ce contexte, pour dénominateur commun d'être à la fois rassembleurs et innovants.

Paradoxalement, une analyse attentive de la chanson égyptienne, qu'il s'agisse, dans la typologie des critiques professionnels, de chanson classique ou de chanson populaire (MOËT :I, 1997; Helmy, 1987 : 257-283)⁶, aboutirait à y retrouver les mêmes valeurs différentielles et les mêmes facteurs structurels de rassemblement et d'innovation. Malgré, parfois, sa très forte spécificité et ses jeux de mots qui peuvent paraître incompréhensibles pour ceux qui n'ont pas une connaissance très précise du dialecte égyptien, ce discours chanté se renouvelle sans jamais trancher ses liens organiques avec ses sources linguistiques arabes qui sont aussi, faut-il le rappeler, le seul définisseur de l'identité arabe, il n'existe pas de critère d'arabité qui tienne la route en dehors de l'adoption de la langue arabe sous toutes ses formes : il est impossible d'être arabe sans parler arabe comme un arabe, c'est-à-dire en baignant dans une diglossie fondatrice... Les sources sont ainsi présentes dans des discours qui n'ont pas nécessairement une forme classique mais qui n'en sont pas moins de ce fait un prolongement du discours de la poésie arabe antérieure ou postérieure à l'avènement de l'islam et qui constitue, avec le Coran, l'un des deux pourvoyeurs majeurs de matrices et de moules aussi bien rhétoriques que narratifs pour une gamme très étendue de discours.

Conclusion

Le triptyque gagnant qui a permis au dialecte égyptien de revitaliser une langue mise à mal par les aléas de l'histoire et notamment la défaite historique de ses locuteurs dans la course universelle pour la maîtrise des sources et des moyens générateurs de richesses matérielles et de puissance physique ou symbolique, contient, à y regarder de près, des facteurs qu'on retrouve dans les discours populaires de langue anglaise. Il n'est donc pas étonnant que la rivalité soit grande entre le parler populaire arabe d'un côté et ce que l'anglais ou, en Afrique du Nord, le français, peuvent introduire ou simplement véhiculer comme parlers populaires conquérants. Il n'est pas non plus étonnant que l'arabe en général (la sympathie soudaine que les Français se découvrent pour le dialecte algérois ne trompe que ceux qui le veulent bien) soit l'objet d'attaques aussi denses et aussi sophistiquées de la part des essentiellement francophones et, accessoirement des essentiellement anglophones. Cette rivalité ne peut s'arrêter complètement qu'avec la disparition totale ou la réduction à une réserve indienne de l'un des trois protagonistes. Elle peut se calmer et s'inscrire, partiellement, dans un rapport de coopération, si les trois protagonistes se trouvent sur un pied d'égalité ou tout au moins dans un équilibre de dissuasion. À première vue, le plus faible des trois est naturellement l'arabe. Cette langue est quasiment absente de la langue du commerce international comme de celle de la publicité ou de la prospection et de la promotion des marchés. Elle n'est pas non plus productive dans cette industrie fantastique de loisirs qui transforme le mode de vie de millions d'individus qu'est le sport, sans parler de son absence, dont on a déjà parlé dans l'innovation scientifique et technologique. On pourrait donc fort bien juger qu'aux termes d'une analyse strictement fonctionnelle, et vu le caractère extrêmement porteur des secteurs dont elle est quasiment

6. Sur la fonction innovante et structurante pour l'ensemble de la culture arabe de la culture populaire égyptienne, on lira avec profit A.B.M.A. MOËT :I; ainsi que notre article.

absente, elle est appelée à perdre la bataille malgré ses dimensions gagnantes. Mais on aura remarqué deux choses : la première est que le français a fortement reculé jusqu'à parfois disparaître dans les mêmes secteurs porteurs ; la deuxième est qu'il n'a pas beaucoup été question dans notre exposé du Coran et de l'islam, ces réalités indissociables de l'arabe même si aujourd'hui moins d'un musulman sur cinq est arabe.

L'arabe est aussi l'un des enjeux majeurs des agressions invraisemblables dont l'islam et les musulmans sont l'objet d'une façon de plus en plus systématique et planifiée et de mieux en mieux financée, notamment dans l'espace francophone. Le dialecte égyptien est aussi, parmi les dialectes arabes, l'un de ceux qui, dans leurs discours ordinaires, sont le plus fortement ancrés dans la langue du Coran. Le plus célèbre des exégètes égyptiens du Coran, C. Chaarawi, décédé récemment, a eu droit à des funérailles nationales. Son discours, qui suffirait à lui seul à une démonstration de la manière avec laquelle la langue du Coran et le dialecte des analphabètes se retrouvent et comment la parole qui n'a jamais connu les écritures vient à l'éternité de l'écrit, est aussi l'un de ces puissants facteurs de rassemblement autour d'une langue polynomique qui ne peut pas avoir peur des variétés qu'elle enfante.

Les années qui viennent nous diront, en fonction des choix politiques et idéologiques que feront les francophones et les arabophones s'ils auront, dans leur for intérieur, opté pour le nettoyage linguistique ou pour le colinguisme mais ce dernier n'est possible qu'entre paires.

Bibliographie

- BAKHTINE, M. (trad. 1982) L'œuvre de F. Rabelais et la culture populaire au Moyen-Âge et sous la Renaissance, Robel, A. (trad. fse. du russe), Gallimard, Paris.
- BALIBAR, R. (1985), *Le colinguisme*, Que sais-je, 2796, L'institution du français, PUF, Paris.
- HAMDÂNE, G. (1984), *Chakhs : iyate Misr : dirâsa fî Eabaqariyate 'al makâne (La personnalité de l'Égypte : Étude sur le génie du lieu)*, 4 vol., Élam 'al koutoub, Le Caire, Réédité en 1994 par Dâr 'al, Hilâl, Le Caire.
- HELMY, I.-A. (1991), Hétérogénéité et convergence des arabes modernes, in *Les langues polynomiques* PULA, 3/4, Université de Corse, 247-255.
- HELMY, I.-A. (1978), Niveaux de langue et communication sociale en Égypte, le discours politique du rayés, in *Peuples méditerranéens*, 5, oct.-déc., Paris, 3-35.
- HELMY, I.-A. (1991), La caricature politique en Égypte, in *Images d'Égypte : de la fresque à la bande dessinée*, CEDEJ, Le Caire, 105-133.
- HELMY, I.-A. (1995), La nokta égyptienne ou l'absolu de la souveraineté, l'humour en orient, in *Revue du Monde musulman et de la Méditerranée*, 77/78, Edisud, Aix-en-Provence, 199-213.
- HELMY, I.-A. (1997), Un instrument de liberté énonciative : le genre de l'aimé(e) dans la chanson égyptienne, in *Matériaux arabes et sudarabiques*, Masgelas, Nouvelle série, 8, Paris, 79-93.
- HELMY, I.-A. (sept 1987-mars 1988), Les censures de la pensée stéréotypée : valeurs officielles et ripostes populaires, in *Peuples méditerranéens*, 41-42, Paris, 257-283.
- MOËT :I, A.B.M.A. (hiver 1997), Min ibdâ' al moustad :Eafine fil qaryati-l mis : riya (De la créativité des déshérités dans le village égyptien), in *Al Fikr 'al Earabi*, 87.

Atelier : Aménagement et politique linguistiques dans les pays arabophones

L'aménagement linguistique en milieu plurilingue : le cas du berbère

Rabah Kahlouche

La revendication berbère, identitaire et linguistique, a toujours été accompagnée de tentatives d'aménagement de la langue. Confinée dans des usages oraux et domestiques, il fallait la préparer à assumer le statut de « langue nationale » et « officielle » qu'on lui réclame. Entre autres, la faire passer à l'écrit et adapter son lexique aux besoins d'expression moderne.

L'État niant, bien évidemment, le fait linguistique berbère jusqu'en 1990, ce sont, jusqu'à cette date, des groupes d'individus assez restreints qui s'en chargeront, dans des conditions extrêmement difficiles. La plupart des travaux ont été réalisés dans l'exil, en France, et dans la clandestinité, en Algérie. Ils furent l'œuvre aussi bien d'universitaires que d'amateurs confrontés à la nécessité de répondre aux besoins expressifs du discours militant.

Ma contribution se propose de présenter un aperçu de la genèse de cette entreprise, tout en essayant de montrer l'influence du français et de l'arabe dans ses orientations.

En fait, les premières expériences d'aménagement remontent au début du siècle avec A. S. Boulifa qui, pour transcrire les poèmes de Si Mohand (1904)¹ et pour les besoins de sa « Grammaire kabyle » (1913)² avait mis au point un système de notation en caractères latins. M. Feraoun (1960)³ fit de même pour des raisons similaires.

Durant les années quarante, le groupe de scouts kabyles du P.P.A. (Parti du Peuple Algériens) s'engagera même dans l'innovation lexicale pour la composition de chants patriotiques (Benbrahim, Mecheri-Saada, 1980-1981). L'internationale est traduite par tigeraglanit, peuple par agraw, bannière par agzuz, liberté par tilleli, etc.

Les berbérissants européens s'étaient beaucoup plus intéressés à la description des divers dialectes. Les questions d'aménagement de la langue n'ont jamais été leurs préoccupations.

Les animateurs du Fichier de Documentation Berbère (F.D.B.) de Fort-National (maintenant Larbaa-Nat-Iraten) en revanche, ont établi un système graphique assez fiable pour la notation du berbère. Il était toutefois destiné à l'usage de gens rompus à l'analyse linguistique et non à l'utilisation courante. C'est pourtant ce système, plus ou moins amélioré, qui deviendra l'écriture usuelle actuelle. La plupart des auteurs s'en sont largement inspirés Mammeri, 1976⁴, Achab, 1990⁵).

Ce n'est qu'à partir des années soixante, consécutivement aux indépendances des pays maghrébins, que des autochtones (algériens et marocains) vont prendre en charge la langue berbère au plan revendicatif et de son aménagement. L'objectif clairement énoncé était de la doter de moyens permettant son introduction dans des domaines auxquels, traditionnellement, elle n'avait pas accès : l'École, l'Administration, les Média, etc.

1. *Recueil de poésies kabyles* (1904), A. Jourdan (éd), Alger.

2. *Méthode de langue kabyle* (cours de deuxième année) (1913), A. Jourdan (dir), Alger.

3. *Les poèmes de Si Mohand* (1960), Éditions de Minuit, Paris.

4. *Tajerrumt n tmazight* (tantala taqbaylit). (Grammaire berbère – Dialecte kabyle) (1976), Maspéro, Paris.

5. *Tira n tmazigt (taqbaylit)* (*L'écriture berbère-kabyle*) (1990), éd. Tafsut, TiziOuzou.

Deux grandes périodes liées à la nature du régime politique en place, en Algérie, sont à distinguer dans le processus de codification du berbère : avant 1988 et après 1988.

Avant 1988

Période marquée par le monopole du Parti unique, inscrivant la nation algérienne dans une aire civilisationnelle exclusivement arabo-islamique, fermé à tout pluralisme, qu'il soit de nature politique, culturel ou linguistique. Il ne restait aux défenseurs de la langue berbère que la clandestinité et l'exil.

L'exil (France)

- L'Académie berbère, Agraw imazighène

L'Académie berbère, Agraw imazighène, fondée à Paris en 1967 autour de M.A. Bessaoud. La structure était prise en charge par des amateurs en sciences du langage. Elle s'est surtout distinguée dans la sensibilisation identitaire au sein de l'émigration, ainsi qu'en direction de la Kabylie, par correspondance et au moyen de tracts et de journaux clandestins. Son discours était relayé par des noyaux « berbéristes » établis dans les cités universitaires d'Alger et les lycées de Kabylie.

Elle initiera, parallèlement à son « activisme » politique, des travaux de codification de la langue. Son œuvre la plus originale a été la remise à l'honneur des tefinagh (écriture ancestrale conservée chez les Touaregs) et leur adaptation au kabyle. Ce système graphique a connu une très grande popularité en Algérie et au Maroc durant les années soixante-dix. On lui reproche, cependant, son caractère purement phonétique. Le groupe a également produit des listes de néologismes diffusés dans son bulletin⁶ réimprimé clandestinement en Kabylie et dans l'Algérois.

- Le Groupe d'Études Berbères, G.E.B., dit groupe de Vincennes

Le groupe constitué d'enseignants universitaires et d'étudiants autour de M. Redjala travaillait dans une structure rattachée à l'Université de Paris VIII.

Son activité principale était la sensibilisation en direction des intellectuels et l'enseignement de la langue berbère. Des études de haut niveau, sur la langue, la littérature et l'histoire sont publiées dans son bulletin⁷. Le G.E.B. ne s'est pas occupé d'aménagement linguistique. Il s'inscrit dans la même ligne que le groupe du Crape (Centre de recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques) d'Alger.

Il emploie les mêmes caractères latins, la même terminologie, celle d'« Amawal »⁸ ouvrage de lexique moderne bilingue français-berbère et berbère-français, produit par l'équipe d'Alger. Ainsi, les militants de Vincennes se sont nettement démarqués de l'« Académie » en refusant d'adopter la graphie néo-tefinagh, ses néologismes et surtout son discours jugé extrémiste.

Dans la clandestinité, en Algérie

- Le groupe de M. MAMMERI au CRAPE

Consécutivement à la Réforme de l'enseignement supérieur de 1971, le cours de berbère assuré par M. Mammeri à l'Université d'Alger disparut avec la suppression des enseignements d'ethnologie dans lesquels il s'intégrait. Il fut repris au CRAPE dans le cadre des études d'anthropologie.

6. *Imazighène* (1970-1975). Bulletin de l'Académie berbère, Paris.

7. *Bulletin d'études berbères*, Université de Paris VIII – Vincennes.

8. *Amawal (Lexique)*, français-berbère, berbère-français (1980), Ed. Imedyazen, Paris.

Irrités par les « excès » du groupe de l'Académie, les disciples de Mammeri, d'après l'un d'eux, lui proposèrent de réagir en créant une équipe d'aménagement de la langue. On reprochait à l'Académie outre ses « dérives » néologiques, ses positions maximalistes. Les insuffisances de ses productions étaient illustrées par l'exemple du néologisme de sens ahecul pour traduire « chimie », le mot signifiant antérieurement « sorcellerie ».

Le discours excessif de l'Académie, réaction au mépris souverain du Pouvoir à l'égard de la cause berbère, bien que populaire à l'époque, et l'on se demande s'il n'est pas pour beaucoup à l'origine de l'éveil identitaire actuel, était jugé préjudiciable à la cause. Même la graphie dite *néo-tifinagh*, parce que promue par cette institution, symbolise au regard de certains militants et des autorités officielles, l'extrémisme berbériste, le retour aux sources berbères, le refus des apports civilisationnels postérieurs.

Tout semble s'être passé comme si, aussi bien le groupe du CRAPE que celui de Vincennes, estimant la cause berbère mal prise en charge, voulaient disqualifier l'Académie. D'où le conflit sourd qui les opposait et le silence observé actuellement sur cette institution et ses réalisations. L'Académie est maintenant quasiment tombée dans l'oubli. Ce sont les thèses des groupes du Crape et de Vincennes qui ont prévalu.

L'équipe du Crape se distinguera par une riche production terminologique. Elle bénéficiait d'un relais efficace à la chaîne II (chaîne kabyle de radio-diffusion algérienne) qui lui permettait de tester l'acceptabilité des néologismes, en la personne de l'animateur et poète Ben Mohammed.

« Amawal » dictionnaire de lexique moderne et *tajerrumt n tmazigt*, grammaire berbère, constituent l'essentiel des ouvrages d'enseignement utilisés actuellement dans les lycées et collèges. C'est le groupe du Crape qui va promouvoir et imposer de manière quasi-définitive le caractère latin dans la notation usuelle. À tel point que le système graphique employé par Mammeri prit son nom : *tamamerit*, le « Mammeri ».

- Le groupe de Tizi-Ouzou

Il a travaillé à l'aménagement de la langue parallèlement aux cours « sauvages » de berbère dispensés à l'université de Tizi-Ouzou en 1981 et 1984. Ses membres sont les continuateurs du groupe du Crape. Ils ont produit un dictionnaire de mathématiques, bilingue français-berbère (1984)⁹, un ouvrage d'écriture usuelle en caractère latin, et un recueil de dénominations commerciales (français-berbère) pour les enseignes de magasins (inédit).

Après 1988

Période marquée par la fin de l'hégémonie du Parti unique, le pluralisme politique et une relative tolérance culturelle et linguistique. La cause berbère a vu une partie de ses revendications satisfaites, notamment par l'ouverture en 1990 d'un département de formation post-graduée en langue et culture berbères à l'université de Tizi-Ouzou, suivi d'un second en 1991 au Centre universitaire de Béjaïa. Les deux structures ont été érigées en instituts en 1996 et ont lancé une formation de licence en octobre 1997.

Par ailleurs, un Haut Commissariat à l'Amazighité (H.C.A.), a été institué depuis 1995 auprès de la Présidence de la République, avec pour mission de proposer des mesures propres à promouvoir la langue et la culture berbères. Un enseignement de berbère a été également introduit dans les lycées et collèges des régions berbérophones à titre expérimental.

9. Awal n tusnakt (Lexique de mathématiques français-berbère) (1984), in *Tafsut*, Série scientifique et pédagogique, série I, Tizi-Ouzou.

Instituts universitaires.

- Instituts de langue et culture amazighes de Tizi-Ouzou et Béjaïa

Jusqu'en 1997, ces instituts se sont contentés de la recherche et de l'enseignement à l'instar des structures d'études berbères dans le monde et principalement de la tradition berbérissante française. Ce n'est qu'à partir de cette date que des chantiers de création néologiques sont mis sur pied à Tizi-Ouzou pour la préparation de la terminologie nécessaire à la berbérisation des enseignements qui y sont dispensés.

- Le Centre de recherches berbères (C.R.B.) de l'INALCO

(Institut national des langues et cultures orientales), Paris

Le C.R.B. s'intéresse depuis très peu à l'aménagement de la langue. Il a organisé en 1996 des journées d'études sur l'écriture usuelle et projette une rencontre en octobre 1998 consacrée à la terminologie, avec la participation de berbérissants de différents pays.

Le Haut Commissariat à l'Amazighité (H.C.A.)

Le HCA a initié en 1995, un stage de formation d'enseignants pour les lycées et les collèges. Le système d'écriture adopté est en caractères latins.

En outre, les participants aux journées d'études sur l'enseignement du berbère, qu'il a organisées les 3,4 et 5 mai 1998, ont proposé au gouvernement la création d'une institution nationale d'aménagement de la langue, et recommande la poursuite de l'expérience d'enseignement en caractères latins.

Le Ministère de l'éducation nationale (MEN)

C'est le département ministériel auquel est confiée naturellement la conduite de l'expérience d'enseignement dans les régions berbérophones. Circonspects, et en dépit de la préférence des autorités pour l'écriture arabe, les pédagogues du MEN (1997) ont confectionné un manuel de lecture rédigé dans les trois graphies : le même texte est repris dans les trois systèmes d'écriture¹⁰. La prudence l'a manifestement emporté sur l'efficacité pédagogique.

Les associations agréées de défense et de promotion de la langue et de la culture berbères

Le mouvement associatif s'est attelé essentiellement à la préservation du patrimoine culturel et à l'enseignement de la langue, sur la base notamment des manuels « Amawal » pour le lexique et « tajerrumt » pour la grammaire.

L'aménagement de la langue est surtout le fait d'initiatives individuelles. A. Abdeslam a mis sur le marché un ouvrage de terminologie du bâtiment et des travaux publics¹¹, M. Chemime (1996), une terminologie berbère de l'électricité. Mais c'est particulièrement dans le domaine des systèmes d'écriture que des propositions plus ou moins sérieuses vont proliférer au point, parfois, de dérouter les usagers.

Cet aperçu sur le cheminement de l'aménagement linguistique du berbère, intimement lié à la revendication, permet de voir à l'œuvre, au travers des choix graphiques notamment, l'influence de l'arabe et du français.

Au milieu des années soixante, le processus d'arabisation venant à peine d'être mis en place, la mouvance berbériste était composée exclusivement de l'élite francophone. L'élite berbérophone de formation arabisée peu nombreuse à l'époque, était pour le moins, indifférente à la cause berbère. Celle-ci était suspectée d'être dirigée contre l'arabisation. Suspicion savam-

10. *Lned tamazigt* (1997), (*Apprends le berbère*), éd. O.N.P.S., Alger.

11. *Lebni d imuhal izuyaz* (*Bâtiment et travaux publics*), Première partie, dactylographié.

ment entretenue par quelques idéologues du Pouvoir qui cultivaient l'amalgame entre l'utilisation du fait berbère par la France coloniale à des fins de division des Maghrébins, et sa réalité historique et sociologique antérieure à l'occupation française, mais présentée comme une « création du colonialisme ». De nos jours, l'arabisation étant totale dans le système scolaire, la Revendication est portée par des berbérophones « scolairement arabisés ».

Mais c'est le français qui influencera de manière décisive les travaux d'aménagement. Deux raisons à cela. Une longue tradition de description du berbère en français avec la transcription en caractères latins, qui remonte aux débuts de la colonisation ; et le sentiment, à tort ou à raison, que le français ne constituant pas une menace pour la langue maternelle, c'est de l'arabe qu'il fallait se démarquer. Ce démarquage s'explique également par la diffusion d'un discours assimilant le berbère à l'arabe. Exploitant l'existence d'éléments lexicaux et surtout grammaticaux communs, qui remontent au chamito-sémitique, et la présence en berbère d'un nombre considérable d'emprunts à l'arabe, des universitaires « arabistes » ont tenté de faire accréditer la thèse fantaisiste de l'origine arabe des Berbères et de leur langue, dans le but de délégitimer la Revendication. Ce discours « scientifique » récent accompagne en le soutenant celui de la stigmatisation évoquée ci-dessus.

Aussi, la majorité des ouvrages traitant de la langue, de la littérature et de la culture de manière générale sont rédigés en français. Les terminologies spécialisées sont des traductions de termes français. Elles se présentent sous forme d'ouvrages bilingues français-berbère. Il faut toutefois signaler l'existence de quelques productions rédigées en caractères arabes au Maroc, tel le dictionnaire berbère-arabe de M. Chafik et des plaquettes de poésie dans la région du Sous. Des écrivains du Mزاب, en Algérie, ont également écrit, dans ces caractères, des poèmes (Hamou-fekhar, 1984).

La genèse du processus d'aménagement du berbère va peser lourdement en faveur du caractère latin, au détriment du caractère arabe et tifinagh.

Le conflit d'influence du français et de l'arabe se focalisera étrangement sur le choix des caractères, en dépit de l'existence d'un système graphique, alphabétique, originel, berbère remontant au moins au VI^e siècle avant J.-C., le libyco-tifinagh. En usage rudimentaire, encore chez les Touaregs, son emploi a disparu totalement des autres régions du pays avant sa remise à l'honneur par l'Académie berbère. Bien que valorisé symboliquement et utilisé dans les titres et dans les enseignes, il est bien souvent perçu comme un système « archaïque », « incapable » de constituer le support de la production écrite moderne. D'où sa marginalisation et la bipolarisation du « conflit graphique » actuel : caractères arabes/caractères latins.

De fait, bien que le berbère soit, depuis 1995, introduit dans le système scolaire et dans les médias, la prise en charge officielle de son aménagement se trouve bloquée par le « différend graphique » qui oppose de manière sourde le Pouvoir, favorable aux caractères arabes, et les militants de la cause berbère tenant à l'habitude, largement répandue en Kabylie, d'écriture en lettres latines. Même dans les régions à tradition d'écriture en caractères arabes comme le Sous, au Maroc, le Mزاب en Algérie, le Djebel Nefoussa en Libye, les défenseurs de l'identité berbère tendent de plus en plus à adopter le caractère latin. L'impasse dans laquelle se trouve l'aménagement officiel du berbère est illustrée par le manuel de lecture diffusé par le MEN dans trois systèmes graphiques différents.

Chacune des tendances campant sur ses positions, développe une argumentation pseudo-scientifique et technique qui cache mal les choix idéologiques sous-jacents.

Arguments en faveur de l'écriture arabe.

- Elle est plus économique car les élèves connaissent la plupart des caractères lors de leur apprentissage de la langue arabe.

- L'unification des caractères pour la notation du berbère et de l'arabe contribuerait au renforcement de l'unité nationale.

- La graphie arabe renferme plus de caractères pour rendre les sons du berbère que le système latin, en raison de l'origine chamito-sémitique commune.

Arguments en faveur de l'écriture latine.

- La graphie latine étant universelle (note des langues de grandes civilisations comme l'anglais, le français et l'allemand), elle facilitera l'expansion de la langue berbère.
- Elle est scientifiquement plus adaptée pour écrire le berbère. Les « spécialistes le disent ».
- La production scientifique littéraire et culturelle dans le domaine berbère est très majoritairement notée en caractères latins.

Excédé par la focalisation sur les systèmes graphiques latins et arabes, un courant qui gagne de plus en plus de terrain, ces derniers temps, plaide en faveur des tfinagh. Cette tendance se manifeste particulièrement dans les régions d'écriture en caractères arabes et chez les touaregs, mais n'est pas absente en Kabylie. Elle s'appuie sur les arguments ci-après :

- les tfinagh sont l'emblème de la berbérité ;
- l'écriture tfinagh est toujours en usage chez les Touaregs ;
- cette graphie permet de neutraliser le conflit caractères arabes/caractères latins, de débloquent la situation actuelle et d'avancer en portant l'attention sur d'autres domaines de l'aménagement de la langue.

L'argumentation des défenseurs de la graphie originelle est sincère. Elle ne couvre aucun non-dit. Derrière celle des partisans des systèmes arabes et latins, en revanche, se profilent des choix de projets de société non avoués.

Les tenants de la graphie arabe souhaitent par cette option renforcer l'appartenance de l'Algérie et du Maghreb de manière générale à la sphère civilisationnelle arabo-musulmane. Appartenance contestée, tout au moins dans ce qu'elle a d'exclusif, par les partisans des caractères latins. Ces derniers regardent plus vers la rive nord de la Méditerranée, symbole de la modernité, de la laïcité.

Le conflit graphique n'est en fait qu'une des manifestations d'un conflit civilisationnel, d'un désaccord sur le choix d'un projet de société.

Entrepris au contact de deux langues de grande diffusion, véhicules de civilisations de tout temps antagoniques, l'aménagement linguistique du berbère ne pouvait qu'en subir l'influence, souffrir de leur hégémonie. Leur pression est telle que la sérénité n'a pas toujours présidé aux grands choix.

Bibliographie

BENBRAHIM, M., MECHERI-SAADA, N. (1980-1981), *Chants nationalistes algériens d'expression kabyle. 1945-1954. Étude ethno-historique et musicale*, Libyca, t. XXVIII et XXIX, 213-236.

CALVET, L.-J. (1987), *La guerre des langues*, Ed. Payot.

CHAFIK, M. (1990), *Lexique arabe-amazigh*, Éditions arabes et africaines, Rabat.

CHAKER, S. (1985), La normalisation linguistique dans le domaine berbère, in *Cahiers de Linguistique Sociale*, 7, 161-175.

CHEMIME, M. (1996), *Alug n umzarur (Cahier de l'électricien)*, Imprimerie l'Artisan, Alger.

HADDADOU, M.-A. (1996), Des systèmes de notation à un système d'écriture, in *Cahiers de Linguistique Sociale*, coll. Bilans et Perspectives, 91-97.

HAMOU-FEKHAR, A. (1984), *Les larmes du bonheur*, Imprimerie arabe (éd), Ghardaïa.

KAHLOUCHE, R. (1996), Aménagement linguistique du berbère : quelle attitude prendre à l'égard de l'emprunt ? in *Actes du colloque de l'Université d'été d'Agadir sur l'enseignement de tamazight*, 26, 27 et 28 juillet 1996 (Sous presse).

REDJALA, R. (1994), Le long chemin de la revendication culturelle berbère, in *Hommes et migration*, 1179.

SINI, C. (1996), *Analyse des attitudes de locuteurs amazighophones à l'égard des trois systèmes d'écriture en usage*, Mémoire de Magister, Université d'Alger, (dactylographié).

Atelier : Aménagement et politique linguistiques dans les pays arabophones

La gestion de la politique linguistique dans un espace francophone : l'exemple du Maroc

Abdallah Koucha

La question de la politique linguistique au Maroc a depuis longtemps soulevé divers problèmes relatifs à ses objectifs et à leurs réalisations. Le présent article est une tentative de décrire cette politique telle qu'elle a été menée depuis l'indépendance et d'en dresser un bilan en tenant compte des obstacles qui l'ont marquée.

Introduction

La situation linguistique au Maroc est sans doute l'une des plus complexes et des plus originales dans le monde arabe. La présence de plusieurs langues en fait un exemple typique de situation de « langues en contact ».

Les développements historiques que le Maroc a subis sont de nature à expliquer certains comportements linguistiques au sein de la population.

Malgré son isolement géographique dans le passé (le pays est bordé par la Méditerranée et l'Océan atlantique et par le Sahara), d'où l'appellation de *zazirat al Magrib* (l'île de l'occident) qui lui a été donnée par les anciens géographes le Maroc a subi la domination de peuples tels que les Phéniciens, les Romains, les Vandales, les Arabes, les Portugais, les Espagnols et les Français. Si plusieurs de ces peuples n'ont pas laissé aujourd'hui de traces notables dans le comportement linguistique de la population, les Arabes, les Espagnols et les Français ont fortement marqué, et continuent de marquer, le paysage linguistique du pays.

Il est inutile de rappeler ici l'importance de la langue et de la littérature berbères. Le berbère est en effet l'une des composantes principales de la situation linguistique au Maroc.

L'histoire nous apprend qu'après avoir adapté la religion musulmane à leurs besoins et traditions, les berbères n'ont pas délaissé pour autant l'usage de leur langue maternelle.

La position de second plan qu'occupe la langue berbère aujourd'hui au Maroc remonte, d'après Gravel (1979) au XVI^e siècle, plus particulièrement à l'an 1549, date qui marque la fin de la dernière dynastie berbère, les Wattassides. Après cette date, le *leadership* berbère qui a prévalu sous les dynasties almoravides (1060-1147) almohade (1147-1244), mérinide et wattasside (1244-1544), a cédé la place à la suprématie arabe et à celle de la langue arabe.

Pendant l'occupation de l'Afrique du nord par les Phéniciens (à partir de 1100 avant J.-C.) le phénicien devint la *lingua franca* utilisée dans l'administration et le commerce, ce qui fut l'origine de l'émergence d'une classe berbérophone phéniciisée. Avant de disparaître, le phénicien avait largement marqué le berbère. Il est cependant difficile de dire l'impact exact de l'influence du premier sur le second.

De même, les Romains n'ont pas laissé de traces notables dans la langue berbère. À ce propos, Boukous (1995) note que des vestiges de la civilisation romaine au Maroc se retrouvent dans les monuments et le calendrier agricole.

Ce qu'il faut retenir ici c'est que le Maroc a depuis très longtemps été un pays où plusieurs langues sont en contact, un pays multilingue dirait-on. Si les impacts du phénicien et du latin ne sont pas significatifs, en revanche celui de l'arabe et du français l'est. Le Maroc aujourd'hui est un pays où co-existent plusieurs langues et variétés de langues et où les locuteurs font usage de l'arabe, du berbère, du français, de l'espagnol et éventuellement de l'anglais. Précisons cependant que l'utilisation de ces langues varie d'une bonne maîtrise à l'usage de quelques items lexicaux et expressions figées. C'est là donc un exemple type de multilinguisme, mais dire qu'une grande partie de la population marocaine pratique le multilinguisme c'est ignorer la réalité de la situation du pays.

Les locuteurs bilingues pratiquent le bilinguisme (sous différentes formes de maîtrise et la diglossie (arabe standard moderne, arabe marocain en plus du berbère ou d'une variété du français). Ceux dont la langue maternelle est le berbère utilisent l'arabe marocain comme langue de communication en dehors des domaines qui sont normalement réservés à la langue maternelle comme le foyer, l'amitié, la solidarité, etc. Le bilinguisme le plus fréquent est de loin de type berbère-arabe, marocain pratiqué par les berbérophones. La diglossie est pratiquée par les locuteurs qui ont appris l'arabe standard moderne à l'école.

Son usage est donc limité aux personnes ayant un certain niveau d'instruction en arabe. C'est là d'ailleurs le cas du français et des autres langues étrangères. Nous voyons donc que le nombre de bilingues est loin d'être considérable. On peut dire que le bilinguisme demeure le fait de personnes lettrées qui utilisent deux ou plusieurs langues dans des domaines particuliers. Leur nombre n'est pas important vu le taux d'analphabétisation (Boukous, 1995).

La politique linguistique

Quand on parle de politique linguistique au Maroc on pense surtout à l'arabisation. Il s'agit du long processus enclenché au lendemain de l'indépendance qui vise à redonner à la langue arabe sa légitimité qui était largement remise en question pendant la protectorat. La langue arabe, à cause de cette mise à l'écart qui a duré plus de quarante ans, a enregistré, dit-on, un retard dans son développement et sa capacité d'exprimer les nouvelles réalités et progrès technologiques et scientifiques du monde moderne.

Concernant la politique d'arabisation, on peut parler de plusieurs tendances au sein de la classe dirigeante (Bentahila, 1983).

D'abord, il y a ceux qui militent pour une arabisation totale et pour un retour à une école où le français serait banni. Il s'agit de « traditionnalistes » qui sont animés par l'esprit d'une culture arabo-musulmane qui considère la langue arabe comme le seul support valable de l'identité et de l'unité arabes.

Les « modernistes », par contre, sont préoccupés par le développement du pays avant tout, et considèrent la question de l'arabisation comme secondaire. L'essentiel est de doter le pays d'une technologie à même de le placer parmi les pays développés quand bien même cela devrait se faire par le biais de la langue française.

Les « nationalistes » maintiennent que le regain par la langue arabe de sa légitimité est un problème politique et non pas culturel ou économique. Le Maroc se doit de préserver sa langue (arabe s'entend) et préserver par la même occasion son appartenance au monde arabe.

Enfin, il y a les « bureaucrates » qui, tout en soutenant le principe de l'arabisation n'hésitent pas à le critiquer s'il doit mener à une baisse de niveau dans le domaine de l'enseignement.

Plus précisément, on entend par arabisation l'utilisation de la langue arabe dans l'enseignement, l'administration et la vie publique. Elle peut prendre plusieurs aspects tels que celui de l'arabisation des sciences, la traduction des sujets scientifiques et littéraires des langues étrangères à l'arabe, l'utilisation de celui-ci comme seul moyen d'instruction à l'école, l'unification de la terminologie, l'usage de l'arabe dans l'administration, le commerce, etc. Le processus d'arabisation peut impliquer certains de ces aspects ou tous à la fois.

Problèmes de politique linguistique

Alors que toutes les constitutions des pays de la ligue arabe stipulent que l'arabe (moderne standard) est la langue officielle, la réalité quotidienne exclut parfois celui-ci en faveur d'un autre idiome dans des domaines d'utilisation tels que le commerce, le tourisme, le monde des finances, l'enseignement scientifique supérieur, etc. Parfois l'arabe est utilisé en parallèle avec une langue étrangère comme c'est le cas au Maroc où le français et l'arabe partagent une grande partie de l'échiquier linguistique national légitimant ainsi une situation de bilinguisme. Cette situation est souvent considérée comme l'un des problèmes qui se posent à la politique linguistique au Maroc.

Dans ce sens, il faut dire que le gouvernement ne s'est jamais hasardé à rendre une décision politique claire et sans équivoque en faveur de l'arabisation. Personne n'a jamais contesté non plus la légitimité de la langue arabe. Cette situation de « oui-mais » est un autre problème de politique linguistique qui n'a toujours pas été résolu à ce propos, notons que la planification linguistique (moyens mis en œuvre pour l'application d'une politique linguistique) a toujours été menée par les gouvernants alors que les premiers concernés, les locuteurs, sont rarement consultés. Il existe en effet plusieurs études, pour la plupart des recherches universitaires aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, qui ont traité de la politique linguistique et des problèmes qu'elle pose. Ces études demeurent cependant simplement ignorées dans la réalisation des différents projets de la politique linguistique. Il serait intéressant de voir comment les différentes composantes de la société marocaine réagissent à l'arabisation. Le but serait d'intégrer leurs réactions dans un cadre global qui viserait à asseoir une politique linguistique adéquate au moment où le français demeure encore aujourd'hui le code préféré de beaucoup de Marocains dans plusieurs domaines d'utilisation.

Un autre problème qui a souvent été ignoré pour des raisons multiples est que les responsables chargés d'appliquer le projet d'arabisation au Maroc ne sont pas toujours entièrement convaincus du bien fondé d'une telle opération. Aujourd'hui encore, par exemple, certains responsables ne sont pas persuadés de la nécessité d'arabiser tous les secteurs vitaux du pays. Les raisons de cette attitude sont multiples. Certains pensent, à tort ou à raison, que l'arabe, tel qu'il est aujourd'hui pratiqué, est incapable de faire face aux progrès scientifiques et technologiques du XXI^e siècle, et même si cela n'était pas le cas, le pays perdrait un temps précieux pour le « remettre à jour » avant de pouvoir l'utiliser comme seul vecteur de technologie. Pendant ce temps, d'autres langues, le français et l'anglais en particulier, sont disponibles.

D'autres pensent que l'arabisation équivaldrait à une baisse de niveau dans l'enseignement. D'autres encore pensent que la question de l'arabisation doit être abordée avec beaucoup de prudence pour ménager d'éventuelles susceptibilités berbères (Rhallab, 1982).

Retenons de cette diversité de vues un fait qui est devenu le corollaire de la situation linguistique. Depuis longtemps, le français a été associé au prestige, à la modernité et à l'ouverture sur le monde extérieur alors que l'arabe est considéré comme langue du passé et de la tradition, d'où une certaine valorisation de la langue et de la culture française.

Aujourd'hui, plus de quarante ans après l'indépendance, ces associations ont donné lieu dans les esprits de beaucoup de Marocains à la conviction selon laquelle une bonne réussite scolaire passe nécessairement par une bonne maîtrise de la langue française. Ceci est d'autant plus vrai que les responsables continuent d'encourager l'apprentissage des langues étrangères. Des études récentes (Boukous, 1995) ont montré que les gens affichent un attachement certain à la langue arabe et à l'arabisation mais, en même temps, estiment que le français est indispensable pour l'avenir du pays. Cette double allégeance est, en elle-même, un problème qu'il faut résoudre. L'adoption d'une politique claire vis-à-vis du statut des langues en présence est à même de dissiper des problèmes du genre « oui à l'arabisation, mais... » ou encore « oui au français, mais... ». Inutile de dire qu'une telle politique n'est toujours pas adoptée.

Ainsi, concernant les hautes instances du pays, le roi lui-même a insisté, à plusieurs occasions, sur la nécessité de l'apprentissage des langues étrangères. Pour lui, l'analphabète n'est

plus celui qui ne sait ni lire ni écrire, mais plutôt celui qui ne maîtrise qu'une seule langue. À côté de cette position qu'on retrouve dans plusieurs discours royaux, et qui est du reste celle d'une grande partie de la population, nous trouvons un fidèle attachement à l'arabisation et à la langue arabe, c'est-à-dire qu'il y a foncièrement une double prise de position.

Quant aux partis politiques, les positions vis-à-vis de la politique linguistique sont variables. Le parti de l'Istiqlal, en particulier, a toujours fait de l'arabisation son cheval de bataille, notamment pendant les campagnes électorales. Les grandes décisions d'arabiser les différents cycles de l'enseignement ont été prises alors que l'Istiqlal était au gouvernement et avait la charge du ministère de l'Éducation nationale.

La politique linguistique : éléments d'évaluation

Il est difficile de parler de politique linguistique au Maroc sans tenir compte d'un certain nombre de facteurs qui l'ont toujours influencée à savoir :

- l'impact du protectorat.

Les politiques générales suivies par les différents gouvernements qui ont été parfois obligés de tenir compte des exigences de la politique extérieure du pays, vis-à-vis de la France en particulier.

Les ressources naturelles et humaines du pays et le poids de la démographie.

Nous avons déjà mentionné la dualité d'attitude vis-à-vis de l'arabisation selon laquelle beaucoup de Marocains soutiennent les efforts entrepris par l'État en faveur de l'arabisation mais en même temps adhèrent totalement à une politique qui maintiendrait l'usage de la langue française. C'est là un bel exemple de l'impact du protectorat. Il est inutile de rappeler que cet impact a été décisif depuis l'indépendance car toute la politique linguistique a été menée le plus souvent, et continue de l'être, par des personnes formées dans le giron de la langue de l'Hexagone et imprégnées par elle. N'étant toujours pas capables de trancher, ces responsables continuent de mener une politique d'hésitation, de « oui-mais ».

Il faut rappeler ici que les responsables chargés d'appliquer la politique linguistique n'étaient pas, et ne sont pas, tous francisés comme certains le laissent entendre. ceci s'explique en partie par le fait que le protectorat au Maroc n'a duré que quarante quatre ans et qu'il ne visait pas la francisation du pays comme c'était le cas en Algérie et en Tunisie par exemple, où le protectorat a duré respectivement cent trente deux et soixante quinze ans. Cette « courte » durée (44 ans) a permis au Maroc de sauvegarder son indépendance culturelle représentée, en particulier et dans le domaine qui nous intéresse, par les institutions traditionnelles Al Quarawiyyine à Fés et Ben Youssef à Marrakech, entre autres.

Malgré des tentatives de changement introduit par les autorités du protectorat, ces deux institutions, et plusieurs autres dans le sud en particulier, étaient considérées comme les défenseurs de l'identité marocaine et de la langue arabe. D'ailleurs, plusieurs professeurs d'Al Quarawiyyine et de Ben Youssef étaient devenus des « leaders » nationalistes (Al Jabri, 1989). Certains de ces nationalistes étaient parmi les personnes qui allaient être chargées de l'élaboration de la politique linguistique, du moins au début de l'indépendance.

La question de l'éducation était l'une des revendications majeures du mouvement national pendant le protectorat. Au lendemain de l'indépendance, le gouvernement ne pouvait qu'adapter cette question et travailler dans le sens de la promotion du système de l'éducation. C'est pourquoi dès 1957, la « Commission royale de la réforme de l'éducation » adoptait les fameux principes de la généralisation, l'arabisation, la marocanisation et l'unification. Si les deux derniers mots d'ordre ont été plus ou moins respectés, les deux premiers le sont beaucoup moins. Dans les domaines de la généralisation et de l'arabisation, des résultats mitigés ont été accomplis mais beaucoup reste à faire. L'une des raisons qui ont fait que ces deux domaines sont restés en deçà des attentes est que la question de l'enseignement a toujours été ballottée entre les différents gouvernements et leurs différentes politiques.

La politique linguistique au Maroc a également été profondément influencée par la politique étrangère adoptée par le gouvernement depuis l'indépendance, caractérisée par un attachement profond à l'arabité et aux relations avec le monde occidental. Cette double politique a permis au pays de profiter de ses relations avec les pays arabes au lendemain de l'indépendance, en particulier dans le domaine de l'envoi au Maroc d'enseignants égyptiens, irakiens et autres, à un moment où la politique d'arabisation avait un besoin urgent des services de ces enseignants. Si cette politique posait quelques problèmes, notamment l'inadaptation des méthodes pédagogiques et des manuels scolaires qui n'étaient pas conçus pour le jeune Marocain, elle a toutefois permis à l'arabisation et à l'enseignement primaire de se développer.

La même politique a également permis au Maroc de rester ouvert sur le monde occidental et les progrès technologiques, ce qui explique en partie, l'existence du bilinguisme dans les différents secteurs de la vie du pays.

Il est un facteur, non moins important, qui a eu, et continue d'avoir, des répercussions énormes sur la politique linguistique. D'après Al Jabri (1989), par exemple, la montée vertigineuse des prix du phosphate (principale exportation du pays) pendant les années qui ont suivi la guerre d'octobre 1973 a permis au Maroc d'augmenter ses réserves en devises et, par voie de conséquence, de développer davantage la qualité de son enseignement (augmentation du pourcentage de scolarisation, du nombre de bourses octroyées aux étudiants ainsi que leur valeur, etc.). Lorsque le marché européen, principal client du Maroc, fut inondé par le phosphate américain bon marché, la situation s'est renversée et l'enseignement a retrouvé ses difficultés d'antan (Al Jabri, 1989 : 162-163).

Le même scénario s'est répété lorsque le gouvernement fut obligé, dès 1975, d'investir d'énormes capitaux dans les provinces sahariennes récupérées.

En ce qui concerne les résultats concrets de la politique menée jusqu'à présent dans le domaine de l'enseignement qui demeure, rappelons-le, l'une des grandes composantes de la politique linguistique, il faut dire que les attentes annoncées au lendemain de l'indépendance sont loin d'être satisfaites.

Concernant la scolarisation dans le primaire, par exemple, elle demeure encore faible, soixante quatre pour cent des enfants en âge de scolarisation ont accès à l'école. Des inégalités énormes existent entre les villes et les campagnes où ce pourcentage est plus faible (Gharib, 1991 : 65).

À propos d'arabisation, il faut rappeler que dès 1957 toutes les matières dans l'enseignement primaire étaient dispensées en arabe et ce par décret ministériel. Le français est maintenu en tant que langue étrangère. Cependant, en 1970, il est réintroduit dans les trois dernières années du primaire. Dès 1972, les sciences humaines au secondaire, histoire, géographie et philosophie, étaient dispensées en arabe.

Quant à l'arabisation de l'administration, et bien que la décision en était prise en 1960, ce n'est que dans les années soixante-dix que le gouvernement décréta que l'arabe devait être la langue de l'administration, notamment dans les correspondances avec la population.

On peut dire que le primaire et le secondaire ont été arabisés. Quant au supérieur, et à part les facultés des lettres, de droit et de langue arabe, le statu quo reste le même et les responsables demeurent velléitaires, voire réticents, lorsqu'il s'agit d'arabisation.

Concernant l'unification de l'enseignement, là aussi bien que des progrès considérables aient été accomplis, il existe encore au Maroc plusieurs types d'enseignement, un enseignement dispensé dans les écoles et lycées français et américains ouverts à une catégorie de Marocains nantis, un enseignement original qu'on trouve dans certaines villes traditionnelles en plus de l'enseignement dispensé par les écoles publiques qui existent partout dans le pays. C'est-à-dire que l'unification de l'enseignement au Maroc, tout comme sa généralisation et son arabisation, sont loin d'être accomplis.

Conclusion

L'objet du présent article est de soulever certains problèmes ayant trait à l'accomplissement de la politique linguistique au Maroc. En guise de conclusion, on peut dire que celle-ci a connu des déboires considérables en raison des problèmes ayant trait, en particulier, à la méthode suivie, à la psychologie des responsables et surtout à l'absence d'une décision officielle et non équivoque en faveur de l'arabisation.

Les responsables chargés d'appliquer la politique linguistique sont souvent des bureaucrates, les linguistes étant tenus à l'écart. La population, qui est concernée en premier lieu, n'est pas consultée. Le berbère, l'une des composantes essentielles de la situation linguistique, est simplement oublié dans les différents projets de politique linguistique que le Maroc a connus.

À propos de la psychologie des responsables, rappelons que ceux-ci affichent une dualité de vues selon laquelle ils adhèrent entièrement à la politique d'arabisation tout en insistant sur la nécessité du maintien de la langue française.

Enfin, rappelons que les responsables sont incapables de prendre une décision officielle en faveur, ou en défaveur, de l'arabisation, décision qui rendrait l'image de la politique linguistique au Maroc moins complexe et plus claire.

Bibliographie

- BENTAHILA, A. (1983), *Language attitudes among Arabic-French bilingual in Morocco*, Cleveden, Aven : multilingual Matters.
- BOUKOUS, A. (1995), *Société, langues et cultures au Maroc : enjeux symboliques*, Rabat, Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines.
- CHARIB, A. (1982), *Attaxallufu ddira : siyyu*, Casablanca, Afrique-Orient.
- GRAVEL, L.-A. (1979), *A sociolinguistic investigation of multilingualism in Morocco*, Unpublished Ph D. Thesis, Columbia University Teachers Collège.

Atelier : Aménagement et politique linguistiques dans les pays arabophones

L'Algérie : laboratoire de planifications linguistiques

Dalila Morsly

L'Algérie, comme beaucoup d'autres pays ayant subi la colonisation, offre pour la sociolinguistique un bon terrain d'observation pour qui s'intéresse à l'action de la société sur la ou les langues. En effet, entre 1830, date des débuts de l'occupation coloniale française et cette seconde moitié de ^{xx}e siècle, l'Algérie est soumise à deux expériences d'intervention linguistique, deux expériences d'aménagement linguistique.

L'aménagement linguistique peut se définir, nous dit D. De Robillard (1997 : 36-41) comme « un ensemble d'efforts délibérés visant à la modification des langues en ce qui concerne leur statut ou leur corpus ». Les sociolinguistes tendent, aujourd'hui, à le considérer comme un domaine à part entière de leur discipline dans la mesure où il représente une action de la société sur les pratiques linguistiques. Ce domaine, en pleine expansion, s'est donné un objet, des méthodes, une démarche, scientifique, comme le précise encore D. De Robillard : « ... activité scientifique intégrant souvent des acquis pluridisciplinaires compte tenu de la complexité des réalités abordées, l'aménagement linguistique s'applique à décrire, étudier, évaluer des situations, à proposer des solutions et des moyens concrets pour résoudre des problèmes linguistiques de toute nature » (1997 : 36-41).

En Algérie, l'aménagement linguistique se démarque quelque peu de la conception exposée par D. De Robillard. En effet, les expériences dont nous parlons n'ont pas été « sauf de façon incidente » le fait des linguistes, mais d'abord et avant tout des politiques (État, gouvernement, partis au pouvoir, groupes de pression politique...). Par ailleurs, l'attention des aménageurs a surtout porté sur la modification du statut des langues. Aucune intervention systématique ni cohérente sur les langues elles mêmes n'a été menée. Les propositions de modifications du corpus, dans un souci pédagogique, par exemple, lorsqu'elles existent sont le fait d'agents zélés au service du pouvoir et que l'on présentait comme des spécialistes, de grammairiens traditionalistes, puristes peu soucieux des réalités langagières, de commissions composées de personnes sélectionnées à partir de critères plus politiques que scientifiques.

Cependant, tous les ingrédients considérés comme constitutifs d'une entreprise d'aménagement linguistique sont bien présents dans ces deux phases : francisation et arabisation, de l'histoire sociolinguistique de l'Algérie. En effet, on voit bien à l'œuvre, dans les deux cas, un processus d'intervention délibéré en vue d'une transformation des pratiques linguistiques, une politique linguistique qui formule des objectifs, définit des stratégies, une planification qui programme des actions sur le statut des langues, leurs fonctions et leurs domaines d'utilisation.

Les deux politiques linguistiques se fixent pour objectif la promotion d'une langue et d'une seule aux dépens des autres langues utilisées dans le pays. La première va consister à promouvoir le français comme langue officielle de la colonie, autrement dit, à réaliser la francisation de la colonie. La seconde projette, dès les premières années de l'indépendance (1962), et plus exactement dès 1963, l'arabisation du pays et se fixe pour but d'instaurer l'arabe comme langue nationale, à ravir, de ce fait, au français son statut privilégié, sans cependant l'expulser totalement...

Nous voudrions revenir, ici, sur l'histoire de ces deux planifications non point pour en reconstituer le déroulement, ce travail a déjà été effectué (Morsly, 1988), mais pour réfléchir aux deux problèmes suivants :

Ces deux expériences permettent-elles de dégager une sorte de « modèle » représentatif du type d'aménagement qui instaure une politique de la langue et non des langues (Calvet)? Une comparaison des similitudes et des différences menée au niveau des stratégies, des opérations mises en œuvre pour réaliser un tel projet nous permettra, peut-être de répondre à la question.

Dans un second temps, nous voudrions aborder la question des effets de l'interventionnisme et du dirigisme linguistiques sur les pratiques linguistiques et la réalité linguistique.

Comparaison des deux expériences

Pour établir cette comparaison nous relèverons les faits les plus saillants qui caractérisent les deux entreprises.

1. On notera d'abord avec quelle rapidité les pouvoirs en place envisagent et posent la nécessité d'engager un réaménagement linguistique. L'armée débarque à Alger en 1830, la conquête du territoire commence à peine qu'on parle d'introduire le français à l'école. Cette introduction est réalisée dès 1833 avec la création de l'enseignement mutuel mis en route dans ce que l'on appelé les écoles et collèges arabes français. De même, au lendemain de l'indépendance, le pouvoir algérien pense très vite à restaurer « la langue arabe dans ses droits », en commençant dès 1964, à arabiser l'enseignement primaire.

Cette précipitation, si l'on peut dire, montre combien la gestion des langues et des pratiques linguistiques est considérée comme primordiale et il est significatif que cette gestion soit perçue comme devant passer d'abord par l'école. De nombreuses déclarations, dans les débuts de la colonisation insistent sur l'importance d'introduire le français à l'école parce que c'est « le plus sûr moyen de colonisation ».

Francisation et arabisation de l'école font l'objet d'une planification qui détermine les différentes étapes du processus. Nous n'insisterons pas sur le rappel de ces étapes, nous noterons seulement que dans le contexte colonial, la francisation s'effectue au rythme des débats et décisions qui fixent ou doivent fixer le statut juridique des « indigènes ». Après les écoles arabes françaises qui font une part relativement équitable au français et à l'arabe, on assiste à la mise en place d'une école indigène distincte de l'école française où l'arabe perd déjà du terrain. Enfin, dans un troisième temps interviendra la fusion des enseignements : l'école est la même pour tous, cela veut dire pour tous les habitants de la colonie et pour tous les Français coloniaux et Métropolitains. C'est l'achèvement du processus d'exclusion de la langue arabe : celle-ci acquiert le statut de langue étrangère au même titre que l'anglais ou l'allemand, par exemple. Les parents qui tiennent à ce que leurs enfants aient une certaine maîtrise de l'arabe les envoient dans des écoles coraniques ou des écoles privées où l'accent est bien souvent davantage mis sur l'enseignement religieux que sur l'acquisition de la langue ou plus largement des connaissances.

L'arabisation, quant à elle, avance aux rythmes des groupes de pression idéologique et des conflits internes au pouvoir. Elle est conduite de façon longitudinale (du primaire au supérieur) et transversale : ce sont les matières littéraires, culturelles, juridiques qui sont d'abord arabisées. L'arabisation des disciplines scientifiques interviendra bien plus tard et ne sera jamais totale. Aujourd'hui encore dans les sciences dites « dures » certaines matières sont toujours enseignées en français, les sciences médicales en particulier. Dans ce système, le français recule mais il ne disparaît pas : le nombre d'heures qui lui est consacré diminue sérieusement dans les cycles primaires et secondaires. À l'Université, dans les disciplines dites arabisées, on a maintenu un enseignement obligatoire de terminologie française, censé aider les étudiants dans la consultation des documents de travail qui restent le plus souvent en français.

2. Dans les deux situations d'autres secteurs institutionnels sont soumis à la planification linguistique : l'administration avec des opérations qui portent plus particulièrement sur l'état

civil, l'environnement, la justice qui est le secteur le plus largement arabisé (MORSLY, 1988)¹. Le secteur économique et financier n'est, par contre, pas vraiment touché par l'interventionnisme linguistique, par l'arabisation en tout cas, comme le souligne K. Taleb-Ibrahimi : « dans le secteur financier, le scepticisme est de règle, l'arabisation (des employés) est pratiquement inexistante » (1995 : 362). Avec la colonisation, l'Algérie entre dans une nouvelle ère économique. Le secteur étant presque entièrement aux mains des Européens, la question de la langue ne se pose même pas. On notera, cependant, que le commerce lié à la course en Méditerranée disparaît rapidement, ce qui entraîne la mort du sabir ou sa reconversion comme langue de communication entre les différentes communautés qui ne parlent pas encore français dans les premiers temps de la colonisation.

La décision d'instaurer l'état civil en Algérie intervient en 1882. Cette opération peut être considérée, au-delà des autres aspects culturels ou plus immédiatement contrôle des populations..., comme une étape importante de la politique de francisation dans la mesure où il s'agit pour le pouvoir colonial de transcrire en français des noms arabes et berbères. De même, le pouvoir algérien décide en 1975-76 d'arabiser l'état civil, c'est-à-dire en fait de retranscrire en arabe les noms francisés du temps de la colonisation. Les campagnes linguistiques qui concernent l'environnement portent, dans les deux cas, sur la francisation puis l'arabisation des toponymes, des panneaux de signalisation routière... Sans trop entrer dans le détail nous voudrions souligner que ces opérations qui pouraient impliquer un travail strictement linguistique : choix des transcriptions des phonèmes, travail sémantique... n'ont pas été confiées à des spécialistes, à des linguistes, mais à des agents de l'administration et éventuellement à des amateurs peu rigoureux qui connaissaient peu ou mal les langues en question. Autrement dit, aucun travail sérieux de standardisation ou de normalisation n'a été mis en place. Des conventions terminologiques, graphiques ou phoniques ont fini par s'imposer sous la pression de l'usage.

3. Il est instructif de voir aussi quels secteurs ont été « épargnés » par la francisation puis par l'arabisation. Nous avons vu que l'arabe, pendant la colonisation, continuait d'être toléré dans les écoles coraniques et les écoles privées qui vont surtout se développer avec l'apparition du mouvement réformiste. Dans les lycées, l'arabe classique est une langue à option qui se voit attribuer trois heures par semaine, ce qui est l'horaire réservé à toutes les langues étrangères. Ces heures sont des enseignements de langue (grammaire), littérature, civilisation... Des lycées franco-musulmans, transformation des anciennes médersas (établissements d'enseignement secondaire réservés aux musulmans) seront créés en 1951 et accueillis très favorablement par les familles algériennes parce que l'enseignement de l'arabe y tient une place beaucoup plus importante (12 heures) et parce qu'il offre aux étudiants la possibilité d'acquérir une véritable formation bilingue. Les matières enseignées en arabe sont essentiellement : lettres, civilisation arabe et musulmane, droit et en particulier droit musulman. La présence de cette discipline s'explique, selon nous, par le fait que les problèmes de statut personnel (mariage, divorce, paternité, filiation...) et de succession étaient toujours gérés par le droit musulman. Il était donc nécessaire de former du personnel capable de régler ces questions. Aucune discipline scientifique n'était enseignée en arabe, dans ces établissements. On voit comment l'arabe est confiné aux savoirs qui sont en relation avec la religion et la tradition. A. Merad, dans une étude consacrée à l'enseignement des Musulmans, pendant la colonisation établit le constat amer suivant : « En définitive, la langue arabe, reconnue comme liturgique dans les mosquées, ne fut plus tolérée que dans les prétoires de justice musulmane » (1963 : 636). Lorsqu'il parle des lycées franco-musulmans, il se montre très favorable à leur création, mais paradoxalement, en invoquant comme argument que grâce à ces établissements on voit se réaliser « une synthèse culturelle indispensable, entre la formation littéraire arabo-islamique et la formation scientifique en langue française » (*ibid.* : 643). Ce nouvel enseignement ne change donc rien aux

1. Cf. *Ibid.* pour la façon dont été menées francisation et arabisation.

fonctions assignées à l'une et l'autre langues déjà dans les autres espaces scolaires. Le français reste, toujours, la seule langue d'accès aux divers savoirs techniques et scientifiques.

Depuis l'indépendance, l'arabisation qui touche d'abord tous les domaines liés à l'affirmation identitaire, la construction de la nation et de l'unité nationale, la connaissance de la culture nationale et de la tradition, qui confie au français les champs des savoirs scientifiques et techniques (dans l'enseignement, les programmes de français étaient d'abord définis comme des enseignements de français scientifique et technique) et l'exclut délibérément des disciplines culturelles et idéologiques, conforte largement la répartition établie pendant la colonisation : le français est la langue d'acquisition des connaissances scientifiques, l'arabe est la langue de la religion et de tout ce qui est lié à la personnalité, comme le disent et redisent constamment tous les discours officiels depuis l'indépendance.

Dans un article consacré à la situation linguistique de l'Algérie pendant la colonisation, J. Desparmet décrivait, déjà en 1931, la fonction respective de l'arabe et du français en disant : l'une, la langue arabe « a pour elle la religion », l'autre, la langue française « pour elle l'utilité » (1931 : 31). On constate donc, lorsqu'on met entre parenthèses les discours de valorisation/dévalorisation produits dans chacune des deux périodes et qui travaillent davantage à promouvoir le statut institutionnel et idéologique de l'arabe et du français, que l'arabisation entérine, en quelque sorte, la même conception de l'arabe et du français.

On est frappé lorsqu'on réexamine toutes ces actions menées dans le cadre de ces aménagements linguistiques, par la similitude des deux processus de francisation et d'arabisation qui ont consisté à plus asseoir la légitimité des systèmes politiques qu'à répondre aux besoins langagiers des citoyens ou à gérer les pratiques linguistiques à partir de la réalité langagière.

Pour conclure, nous dirons que francisation et arabisation se caractérisent :

- par le même type de politique : promotion d'une langue et une seule en vue de réaliser le fantasme de l'unité ou plutôt de l'unicité linguistique ;
- par le même type de planification. L'essentiel des opérations se situe au niveau institutionnel et dans les mêmes espaces institutionnels. De plus, ces opérations interviennent d'abord dans ce qui est le plus apparent l'état civil, les plaques signalétiques, les enseignes de magasins, les formulaires et avis s'adressant au public. Le courrier interne, les notes de service restent encore très souvent en français, malgré tous les arrêtés régulièrement promulgués et qui portent « généralisation de la langue arabe ». Par le biais de ces opérations, il s'agit, en fait, pour les pouvoirs en place de conforter leur légitimité politique et de se garantir l'adhésion des citoyens en instrumentalisant leur imaginaire linguistique, mais aucunement, encore une fois, d'organiser l'interaction linguistique.
- Par une conception semblable des attributs et fonctions de l'arabe et du français.

De l'efficacité de ces expériences

Nous voulons soulever, dans ce second temps de notre réflexion, la difficile question de l'opportunité de l'interventionnisme linguistique ou de son impact sur les pratiques linguistiques, qu'il s'agisse de l'évolution linguistique ou de la diversité des pratiques.

Dans leur introduction à *Politique et aménagement linguistique*, D. Daoust et J. Maurais (1987) citent A. Sauvageot qui croit très fort à l'efficacité de l'interventionnisme linguistique, qui « croit même qu'on peut stopper une évolution phonétique si on la juge désirable » et va jusqu'à affirmer : « ... les faits sont là qui rappellent qu'une langue, encore une fois, est une machine, tout comme une automobile, et qu'elle réclame des soins, des modifications, voire des réparations et si possible des perfectionnements. »

L'assurance de ces propos qui, non seulement affirment la nécessité de l'intervention mais aussi son efficacité étonne un peu et nous lui préférons, comme D. Daoust et J. Maurais, la prudence de C. Hagège : « ... l'intervention humaine sur l'évolution des langues reste, au regard des phénomènes spontanés, limitée dans ses effets comme dans ses moyens. Cependant,

son étude dans les idiomes les plus divers fait apparaître que même avec cette restriction, elle est, par rapport à ce qu'on tend à croire d'une surprenante efficacité. » (*ibid.* : 38)

Bien entendu le débat n'est pas clos par des considérations mesurées, d'autant que le problème majeur auquel se heurte le linguiste est précisément celui d'arriver à évaluer les limites et l'efficacité.

Pour en revenir à la situation qui nous préoccupe, nous proposons de déterminer les conséquences de la francisation et de l'arabisation sur le plurilinguisme et sur le degré d'utilisation de la langue dominante.

1. Francisation et arabisation ont eu un effet indéniable sur la diversité linguistique caractéristique depuis fort longtemps du Maghreb.

Lorsque les Français s'installent au début du XIX^e siècle, l'Algérie et en particulier les centres urbains sont fortement plurilingues. De nombreuses communautés indigènes et étrangères se côtoient qui parlent différentes langues comme le notent les voyageurs qui arrivent au pays (Morsly, 1996 : 12). Les colons qui viennent comme on l'a déjà dit d'horizons divers : Espagne, Italie, Malte, différentes régions de France pas encore francisées, contribuent, dans les premiers temps, à renforcer la mosaïque linguistique des villes, leur aspect « bigarré » comme disent les chroniques des voyageurs.

Mais la francisation, à laquelle adhèrent ces nouveaux arrivants, ainsi que la plus grande partie de la communauté juive qui, traditionnellement, parle un arabe spécifique, le départ rapide des Turcs vont progressivement réduire cette diversité. La francisation restreint, par ailleurs les champs d'utilisation de l'arabe dit classique : on le comprend aisément à la suite de la description que nous avons effectuée, mais elle restreint aussi, paradoxalement les champs d'utilisation de l'arabe dialectal. Dans l'étude que nous avons déjà évoquée, Desparmet explique que la colonisation est responsable de la dévalorisation du dialectal qui, pourtant, dit-il « mérite bien le nom de langue » parce que c'est une langue de communication et d'expression à part entière pour toutes les situations de la vie quotidienne, mais aussi pour la poésie, l'écrit et même la politique : le célèbre traité de la Tafna conclu en 1837 entre l'Émir Abdelkader et le Maréchal Bugeaud fut rédigé en arabe dialectal... La situation sociolinguistique, mis à part quelques poches de résistance qui conservent encore l'espagnol (à l'ouest) ou l'italien (à l'est) s'oriente vers une situation de trilinguisme : arabe/français/berbère et de diglossie : arabe parlé/arabe écrit. L'aménagement programmé après l'indépendance va encore réduire cette situation : l'espagnol et l'italien a disparu, le français est restreint dans ses usages. Cependant, l'arabe dialectal a beaucoup gagné et le berbère en dépit d'une politique uniformisante hostile à son égard résiste et fait actuellement l'objet d'un aménagement linguistique difficile, mais qui étant soutenu par des linguistes et des spécialistes de la langue berbère s'effectue aussi bien au niveau de la revalorisation de son statut qu'au niveau du corpus.

2. La progression de la langue dominante, dans les deux expériences est évidemment indéniable, mais il faut noter certains phénomènes qui peuvent paraître étonnants.

En dépit d'un déploiement planificateur important, la francisation des populations indigènes est faible. Le taux d'alphabétisation à la veille de l'indépendance tourne autour des 10 %, ce qui montre que l'école qui a pourtant investi si rapidement dans le système scolaire a touché peu d'Algériens. Le paradoxe est que avec l'indépendance le nombre d'enfants qui apprennent le français est beaucoup plus important puisque le taux de scolarisation a effectué un véritable bond atteignant dans une ville comme Alger plus de 90 %. Par ailleurs, la présence du français, en dehors de l'institution scolaire reste important (médias, production scientifique, littéraire...).

Lorsqu'on tente d'évaluer le degré d'extension d'une langue il faut encore préciser ce que l'on mesure : on peut dire que les Algériens formés à l'école coloniale étaient peu nombreux mais que la maîtrise qu'ils avaient du français était plus étendue dans la mesure où ils avaient subi un apprentissage qui était celui d'une langue « maternelle ». L'école de la colonisation ne tenait pas compte du fait que la grande majorité des enfants algériens arrivaient à l'école sans

savoir parler, sans connaître le français. Ceux qui réussissaient dans un tel contexte pédagogique arrivaient à acquérir une maîtrise du français qui n'avait rien à envier à celle de leurs camarades français. Les autres étaient très vite en situation d'échec. Ceci explique sans doute en partie un taux aussi important d'analphabétisme à la 5^e ou 6^e génération de colonisés. Les jeunes Algériens d'aujourd'hui ont une maîtrise moins importante que leurs aînés, mais ils sont infiniment plus nombreux à l'apprendre et à le parler.

La situation de l'arabe dans l'Algérie d'aujourd'hui, encore un autre paradoxe, n'est pas très différente de celle du français. Aucune évaluation stricte n'a été menée, mais si l'on s'en tient, par exemple aux pourcentages de réussite aux examens et au bac en particulier, le taux d'échec monstrueux : entre 75 et 80 %, montre bien que l'arabisation est tout sauf une réussite. Pourtant, jamais autant d'enfants n'ont accédé à la langue arabe. En dehors des conditions pédagogiques qui sont un élément d'explication très important de cette situation, le fait que l'arabe enseigné n'est pas non plus la langue maternelle des élèves, en particulier des berbérophones joue certainement un rôle non négligeable dans cet échec considérable. Les autres espaces sociaux, K. Taleb-Ibrahimi le montre fort bien dans son livre, sont loin de pouvoir témoigner de l'efficacité de l'arabisation.

Ce type d'aménagement linguistique, conduit par les pouvoirs en place sans consultation des premiers concernés, les locuteurs, sans recours aux spécialistes, montre ses limites en matière « d'efficacité » : il montre combien il est incapable de fournir aux locuteurs des outils adaptés aux nécessités de la formation et de l'interaction linguistique.

Bibliographie

- DE ROBILLARD, D. (1997), Aménagement linguistique, in M.-L. Moreau (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, Liège, 36-41.
- MORSLY, D. (1988), *Le français dans la réalité algérienne*, Thèse de Doctorat d'état, Paris-Sorbonne.
- TALEB-IBRAHIMI, K. (1995), *Les Algériens et leurs langues*, El Hikma (éd), Alger.
- MERAD, A. (1963), Regards sur l'enseignement des musulmans en Algérie (1880-1960), in *Confluent*, 32/33.
- DESPARMET, J. (1931), La réaction linguistique en Algérie, in *Bulletin de la Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, XXXII.
- DAOUST, D., MAURAI, J. (1987), L'aménagement linguistique, in *Politique et aménagement linguistique*, Maurais (dir.).
- MORSLY, D. (1996), Alger plurilingue, in *Plurilinguismes*, 12.